



Ontario

Québec



**INTERPROVINCIAL CROSSINGS
ENVIRONMENTAL
ASSESSMENT**



**ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE DES
LIAISONS INTERPROVINCIALES**

Évaluation environnementale des liaisons interprovinciales

Utilisation du sol Gatineau

Final

Avril 2008



Étude d'évaluation environnementale des liaisons
interprovinciales
Utilisation du sol - Gatineau

N/Réf : 46259

Présenté à

NCC / CCN

Avril 2008

Table des matières

1.	Introduction.....	1
2.	Conditions actuelles et futures	1
2.1.	Méthodologie.....	1
2.2.	Généralités	1
2.3.	Corridor du secteur Aylmer – Kanata (Chemin Pink) – Corridor 1.....	2
2.4.	Corridor du secteur Aylmer – Kanata (Boulevard des Allumettières) – Corridor 2	3
2.6.	Corridor du Lac Deschênes (Moodie Drive) – Corridor 3	4
2.7.	Lac Deschênes (Acres Drive) – Corridor 4	4
2.8.	Corridor de l'Île Kettle – Corridor 5	4
2.9.	Corridor de l'Île Lower Duck – Corridor 6.....	5
2.10.	Corridor de l'aéroport de Gatineau – Corridor 7	6
2.11.	Corridor de la Montée Mineault-10 th Line – Corridor 8	7
2.12.	Corridor de l'Île Pétrie – Corridor 9	7
2.13.	Corridor de Masson-Angers-Cumberland – Corridor 10.....	8
	Annexe 1 : Corridors conceptuels	1
	Annexe 2 : Cartes d'utilisations du sol	2
	Annexe 3 : Cartes d'affectations du sol.....	3

1. Introduction

Ce rapport vise à identifier les contraintes d'utilisation du sol à l'intérieur des corridors conceptuels. Ces corridors, d'une largeur approximative de 600 mètres, ont été définis lors d'une phase précédente de l'Étude d'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales (voir la carte en annexe 1). L'identification des contraintes permettra de définir les alignements à privilégier pour d'éventuelles liaisons interprovinciales.

2. Conditions actuelles et futures

2.1. Méthodologie

Afin de réaliser un portrait juste et réaliste de la situation actuelle et future du territoire, différents documents ont été consultés, soit :

- Schéma d'aménagement et de développement de la CUO, en vigueur depuis le 5 janvier 2000;
- Plan stratégique 2003-2007 de la Ville de Gatineau;
- Plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau #500 – 2005;
- Affectations du plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau – 2005;
- Grandes affectations du plan d'urbanisme, Municipalité de Pontiac – 2002;
- Utilisations du sol de la Ville de Gatineau, réalisées en 2000 et validées lors d'une visite de terrain effectuée en novembre 2007;
- Utilisations du sol selon les unités d'évaluations, Municipalité de Pontiac – 2007;
- Site internet de la Ville de Gatineau;
- Plans de la zone agricole provenant de la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 1990.

Le présent rapport fait état de la situation actuelle et future du territoire pour chacun des dix corridors proposés, du côté québécois de la Région de la Capitale Nationale (RCN). Les cartes d'utilisations du sol et d'affectations du sol, pour chaque corridor, sont présentées en annexes 2 et 3.

Les conditions actuelles, en ce qui concerne l'environnement naturel, le patrimoine construit, les activités marines, le bruit et la qualité de l'air, etc., sont documentées séparément. Les documents analysés n'identifient aucun bâtiment ou site patrimonial non cité ou non protégé.

2.2. Généralités

Le plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau ainsi que le Plan de transport de l'Outaouais du MTQ font mention du besoin d'aménager de nouvelles liaisons interprovinciales. En ce qui a trait aux prévisions à long terme (post 2011), la Ville de Gatineau et le MTQ ont tous deux désigné le corridor de l'Île Kettle à titre de corridor protégé. Par ailleurs, le corridor Lac Deschênes est indiqué à titre de corridor planifié dans la Plan d'urbanisme de la Ville de

Gatineau et comme corridor à protéger dans le Plan de transport de l'Outaouais. Le Conseil municipal de Gatineau a accepté de ne prendre aucune décision à l'égard de ces corridors jusqu'à ce que la présente étude soit achevée.

Tous les corridors proposés traversent des réseaux de transport d'énergie ou d'utilité publique, surtout en milieu riverain.

Il est important de noter que, selon la description des affectations du plan d'urbanisme, l'affectation rurale interdit l'ouverture de nouvelles rues sur le territoire de la Ville de Gatineau.

Le plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau identifie, à certains endroits le long de l'autoroute 50, des nœuds à mettre en valeur. Ces nœuds sont des lieux affichant des débits de circulation importants et possédant un potentiel de développement considérable vu leur proximité aux grandes infrastructures de transport. Certains de ces nœuds sont identifiés dans la description des corridors.

Finalement, le plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau identifie des portes d'entrée à mettre en valeur. Afin de confirmer le rôle stratégique de ces sites dans les parcours en provenance de la ville d'Ottawa, le plan d'urbanisme préconise comme mesure à mettre en place des projets de mise en valeur pour les portes d'entrée ciblées.

2.3. Corridor du secteur Aylmer – Kanata (Chemin Pink) – Corridor 1

Au Québec, ce corridor est principalement localisé dans le secteur Aylmer de la Ville de Gatineau. Une petite partie de ce corridor se retrouve sur le territoire de la Municipalité de Pontiac, soit entre le chemin Eardley et les rives de la rivière des Outaouais. Le tracé proposé constitue le prolongement du chemin Pink.

Ce corridor est principalement situé à l'extérieur du périmètre d'urbanisation, affichant ainsi une utilisation du sol majoritairement agricole. Ce corridor abrite également plusieurs lots vacants, quelques résidences unifamiliales isolées ainsi qu'un petit nombre d'entreprises agricoles. Un nouveau projet domiciliaire est présentement en construction dans la Municipalité de Pontiac, entre le chemin Eardley et les rives de la rivière. La densité de construction est très faible et restera vraisemblablement faible, selon les densités prévues au plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau. Par ailleurs, des aires de conservation se trouvent à quelques kilomètres du corridor.

Le plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau identifie une vue d'intérêt en direction sud du chemin Eardley.

Les affectations du sol indiquées au plan d'urbanisme sont soit agricoles, soit rurales, vouées à des fins résidentielles et agro-forestières.

Malgré la présence de la rivière des Outaouais, aucune contrainte liée aux zones à risque d'inondation ou aux zones de mouvements de masse n'est présente dans le corridor.

Opportunités

Ce corridor offre peu d'opportunités de développement en raison des affectations du sol agricoles et rurales.

Un nouveau lien dans ce secteur faciliterait l'accès au secteur Kanata pour les résidents du secteur Aylmer qui doivent actuellement parcourir plusieurs kilomètres pour se rendre du côté ontarien. De plus, le chemin Pink offre une opportunité de lien est-ouest structurant entre les secteurs Aylmer et Hull. Le chemin Pink est d'ailleurs considéré comme une des douze (12) artères urbaines est-ouest dans le plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau. Son caractère rural atténuerait les impacts sur l'utilisation du sol existante. De plus, les emprises existantes permettraient un élargissement de cette voie de circulation.

2.4. Corridor du secteur Aylmer – Kanata (Boulevard des Allumettières) – Corridor 2

Au Québec, ce corridor est localisé dans le secteur Aylmer de la Ville de Gatineau. Il constitue le prolongement du boulevard des Allumettières.

Ce corridor affiche une faible densité. L'utilisation du sol le long du chemin Eardley et sur les abords de la rivière est composée de terres agricoles et de lots vacants ou résidentiels. Un nouveau projet domiciliaire est présentement en construction au nord du boulevard des Allumettières, tandis que le côté sud de ce boulevard regroupe des résidences isolées, jumelées et en rangées et des appartements. Il est important de noter la présence d'un cimetière dans le corridor.

Le plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau identifie une vue panoramique vers le Lac Deschênes, au croisement du chemin Mc Connell.

L'utilisation du sol concorde avec les affectations indiquées au plan d'urbanisme. Elles sont majoritairement résidentielles et rurales. Un nœud à mettre en valeur se trouve également à proximité, au croisement du boulevard Wilfrid-Lavigne et du boulevard des Allumettières.

Signalons que le boulevard des Allumettières (antérieurement appelé boulevard McConnell-Laramée, boulevard Saint-Laurent et boulevard de l'Outaouais) a déjà été identifié dans les plans du MTQ, au plan d'urbanisme et au schéma d'aménagement comme un axe routier d'importance à développer.

Malgré la présence de la rivière des Outaouais, aucune contrainte liée aux zones à risque d'inondation ou aux zones de mouvements de masse n'est présente dans le corridor.

Opportunités

Ce corridor offre de nombreuses opportunités de développement puisqu'il n'est pas construit en totalité, particulièrement au nord du boulevard des Allumettières. Divers projets résidentiels pourraient voir le jour.

Par ailleurs, comme pour le corridor précédent, un nouveau lien faciliterait l'accès pour les résidents du secteur Aylmer au secteur Kanata situé du côté ontarien. De plus, le boulevard des Allumettières offre une opportunité de lien est-ouest structurant entre les secteurs Aylmer et Hull. Sa configuration

(large emprise et entrées privées limitées) permettrait de canaliser la circulation et ainsi limiter les impacts sur les milieux de vie environnants.

2.5. Corridor du Lac Deschênes (Moodie Drive) – Corridor 3

Au Québec, ce corridor se situe dans le secteur Aylmer de la Ville de Gatineau. Il débute au boulevard des Allumettières.

Ce milieu à densité variable abrite des habitations ainsi que des développements mixtes regroupant un mélange de commerces et d'habitations. De nouveaux projets domiciliaires, situés au sud du chemin d'Aylmer, sont présentement en construction ou en voie de l'être. Le tracé traverse, sur la rive du Lac Deschênes, une aire de conservation.

Le plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau identifie une vue d'intérêt à partir du boulevard de Lucerne vers le Lac Deschênes, à l'extrémité est du corridor.

L'affectation principale aux abords du corridor est résidentielle. Les terrains le long du chemin Aylmer et du chemin McConnell sont, quand à eux, affectés mixtes. Au nord du boulevard des Allumettières, le prolongement du tracé traverse une zone affectée secteur d'emplois différé, vouée à certaines activités industrielles. Le développement de ces terrains de très faible densité n'est toutefois pas prioritaire au plan d'urbanisme.

La présence de la rivière des Outaouais a un impact au niveau des contraintes de l'environnement. En effet, notons la présence d'une zone à risque d'inondation (cote de récurrence 20-100 ans) dans le corridor.

Opportunités

Le corridor étant déjà construit au sud du boulevard des Allumettières, les opportunités de développement se concentrent principalement au nord de ce boulevard. Ce secteur est voué au développement de secteurs d'emplois.

Un nouveau lien faciliterait l'accès pour les résidents du secteur Aylmer au secteur Kanata situé du côté ontarien. Ce corridor étant déjà la propriété du Ministère des transports du Québec (MTQ), aucune expropriation n'est à prévoir. Par ailleurs, le projet de prolongement de l'autoroute 50 rejoindrait la trajectoire de cette liaison, renforçant ainsi les opportunités de déplacements des populations de la région.

2.6. Lac Deschênes (Acres Drive) – Corridor 4

Au Québec, ce corridor emprunte le même tracé que celui du corridor 3 (chapitre 2.5).

2.7. Corridor de l'Île Kettle – Corridor 5

Au Québec, ce corridor est localisé dans le secteur Gatineau de la Ville de Gatineau. Le tracé proposé débute à l'autoroute 50 et longe la montée Paiement.

Le corridor longe des secteurs à faibles densités, à l'exception du côté ouest de la montée Paiement à l'intersection du boulevard Maloney, où la densité est élevée en raison de la présence d'un secteur commercial de grandes

surfaces. La majorité des abords du corridor sont construits. Le corridor abrite tant des résidences que des commerces, il longe un club de golf et il traverse l'aire de conservation de l'Île Kettle. Une usine de traitement des eaux est située sur la rue St-Louis, à la limite est du corridor. Par ailleurs, le Parc industriel Le Moulin est situé à proximité du corridor, du côté est.

Le plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau identifie une porte d'entrée à mettre en valeur près de la rivière des Outaouais, à la hauteur de la montée Paiement. Cette porte d'entrée devra faire l'objet d'une planification adéquate dans le cadre de l'aménagement futur d'un pont dans cet axe.

Les affectations indiquées au plan d'urbanisme sont variées et correspondent aux utilisations du sol actuelles. Celles-ci sont vouées à des fins résidentielles, mixtes, d'emplois, parc et aire de conservation. Le plan d'urbanisme identifie la jonction avec l'autoroute 50 comme étant un nœud à mettre en valeur.

Une zone à risque d'inondation (cote de récurrence 20-100 ans) est présente en bordure du corridor, le long de la rivière des Outaouais. La principale contrainte en ce sens se retrouve sur l'Île Kettle, qui est identifiée en totalité comme zone à risque d'inondation. Cette île fait l'objet d'un projet d'aire de conservation. De plus, le corridor passe non loin d'une zone de mouvements de masse sur les terrains du Club de Golf Tecumseh. Celle-ci est toutefois de très faible superficie.

Opportunités

Les opportunités de développement se concentrent principalement à l'ouest du corridor, où se trouvent des lots de superficies importantes occupés par des commerces de grandes surfaces. Puisque ce corridor est protégé, le nombre d'expropriations à prévoir devrait être faible.

Un nouveau lien faciliterait l'accès pour les résidents du secteur Gatineau au secteur Orléans situé du côté ontarien. La Montée Paiement est l'axe permettant de minimiser les impacts sur l'utilisation du sol dans ce corridor. En plus d'offrir un lien direct vers l'autoroute 50, cette artère présente un nombre limité d'entrées privées dans sa partie nord.

2.8. Corridor de l'Île Lower Duck – Corridor 6

Au Québec, ce corridor se situe dans le secteur Gatineau de la Ville de Gatineau, à quelques kilomètres de l'aéroport. Le tracé proposé débute à l'autoroute 50 et longe le boulevard Lorrain.

L'axe du boulevard Lorrain abrite des milieux résidentiels parsemés de commerces, de parcs et de quelques institutions, telles que des écoles et des églises. La partie du corridor située entre la rue Notre-Dame et la rivière des Outaouais abrite des quartiers résidentiels, une industrie et des terrains vacants. Le tracé de ce corridor permet d'accéder à deux Parc-O-Bus de la Société de transport de l'Outaouais (STO), situés à l'angle du boulevard Lorrain et du boulevard St-René et sur le boulevard Lorrain, au croisement de la voie ferrée.

Selon le plan d'urbanisme, l'affectation principale visée aux abords du corridor est résidentielle. Le corridor croise également quelques axes affectés au développement mixte, dont le boulevard Maloney et la voie ferrée. Au sud de la rue Notre-Dame, les secteurs vacants sont affectés en tant que grand parc, parc riverain et terrain de golf et aire de conservation. Le plan d'urbanisme identifie la jonction avec l'autoroute 50 comme étant un nœud à mettre en valeur.

Une large bande de terrain localisée entre la rue Notre-Dame et la rivière des Outaouais est identifiée comme zone à risque d'inondation (cote de récurrence 20-100 ans). Par ailleurs, le corridor traverse une zone de mouvements de masse dans le secteur du boulevard Lorrain, au nord du boulevard St-René.

Opportunités

Ce corridor offre peu d'opportunités de développement puisqu'il est déjà majoritairement construit.

Un nouveau lien faciliterait l'accès pour les résidents du secteur Gatineau au secteur Orléans situé du côté ontarien. La présence du boulevard Lorrain et de l'échangeur à la jonction de l'autoroute 50 offre une opportunité d'accès à l'autoroute. Toutefois, un élargissement du boulevard serait nécessaire en raison de la capacité résiduelle limitée de cette artère. Des expropriations seraient requises en raison de l'absence de marge de recul des bâtiments.

2.9. Corridor de l'aéroport de Gatineau – Corridor 7

Au Québec, ce corridor se situe dans le secteur Gatineau de la Ville de Gatineau. Le tracé proposé débute à l'autoroute 50 et contourne par l'est le site du futur centre intermodal.

La densité le long du corridor est principalement très faible. Les abords de l'autoroute 50 sont principalement constitués de lots vacants. Deux parcs industriels sont établis à l'ouest du corridor, soit l'Aéroparc et le parc de Salubrité. Ces parcs industriels ne sont toutefois pas construits à leur entière capacité car plusieurs lots restent inoccupés. Les terrains situés le long du boulevard Maloney sont occupés par des usages résidentiels et mixtes (commercial/habitation). Le corridor traverse le parc de la Baie McLaurin.

Selon le plan d'urbanisme, les lots actuellement vacants aux abords de l'autoroute 50 devraient être développés dans l'optique de créer un secteur d'emplois regroupant des industries et des commerces lourds. Une gare de triage et un centre de transbordement sont prévus à l'intérieur du corridor, de part et d'autre de la voie ferrée. Les terrains le long du boulevard Maloney sont affectés mixtes et commerciaux. La Baie McLaurin, composée de lots vacants, regroupe deux affectations, soit grand parc, parc riverain et terrain de golf ainsi qu'aire de conservation.

Une large bande de terrains localisée entre le boulevard Maloney et la rivière des Outaouais est identifiée comme zone à risque d'inondation (cote de récurrence 20-100 ans).

Opportunités

Ce corridor offre de nombreuses opportunités de développement puisque les terrains industriels du secteur ne sont pas construits en totalité. Ce corridor offre une opportunité intéressante pour alimenter le projet de centre intermodal de la Ville de Gatineau. En effet, la présence d'infrastructures ferroviaires et aéroportuaires et d'un axe routier majeur reliant les deux rives de la rivière des Outaouais est susceptible d'accroître l'attractivité de ce secteur et de stimuler son développement. Ce centre intermodal pourrait desservir de façon efficace les entreprises localisées dans la RCN.

Un nouveau lien faciliterait l'accès pour les résidents du secteur Gatineau au secteur Orléans situé du côté ontarien.

2.10. Corridor de la Montée Mineault-10th Line – Corridor 8

Au Québec, ce corridor se situe entre les limites du secteur Masson-Angers et du secteur Gatineau de la Ville de Gatineau. Il débute à l'autoroute 50, au croisement de la Montée Mineault.

Le corridor se retrouve entièrement à l'extérieur du périmètre d'urbanisation. La densité du secteur est très faible. Ce corridor regroupe quelques résidences, une superficie importante de terrains agricoles protégés par la *Loi sur la protection du territoire agricole* et des terrains vacants.

Le plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau identifie une vue panoramique de la route 148 vers la rivière des Outaouais.

Malgré les différentes utilisations du sol retrouvées le long de ce corridor, seule l'affectation agricole est indiquée au plan d'urbanisme. Des aires de conservation sont prévues à proximité du corridor, mais le corridor n'en traverse aucune.

Une large zone à risque d'inondation (cote de récurrence 20-100 ans) a été identifiée entre le boulevard Maloney et la rivière des Outaouais, de même que quelques zones de mouvement de masses de faible superficie le long de la montée Mineault, entre le chemin de Montréal Ouest et l'autoroute 50.

Opportunités

Ce corridor offre peu d'opportunités de développement en raison des affectations du sol agricoles et du milieu agricole protégé.

Un nouveau lien faciliterait l'accès pour les résidents du secteur Gatineau au secteur Orléans situé du côté ontarien. La présence de la Montée Mineault dans l'axe du corridor proposé constitue une opportunité de lien nord-sud.

2.11. Corridor de l'Île Pétrie – Corridor 9

Au Québec, ce corridor se situe dans le secteur Masson-Angers de la Ville de Gatineau. Le tracé débute à l'autoroute 50 et longe la rue Des Laurentides.

Le corridor est bordé à l'est d'un quartier résidentiel à faible densité et à l'ouest de terres agricoles protégées. Un nouveau projet domiciliaire est en construction au sud de la route 148, à proximité de la Baie Clément.

Le plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau identifie une vue panoramique de la route 148 vers la rivière des Outaouais.

La principale affectation indiquée au plan d'urbanisme est résidentielle. Actuellement vacante, la partie située au sud-est de la jonction de la rue des Laurentides et de l'autoroute 50 devrait être occupée par un secteur mixte, de même que le côté nord du chemin de Montréal Ouest (route 148). La Baie Clément regroupe des lots vacants affectés comme aire de conservation. Le plan d'urbanisme identifie la jonction avec l'autoroute 50 comme étant un nœud à mettre en valeur.

Une zone à risque d'inondation (cote de récurrence 20-100 ans) de superficie importante a été identifiée entre le chemin de Montréal Ouest et la rivière des Outaouais.

Opportunités

Ce corridor offre peu d'opportunités de développement puisqu'il est déjà majoritairement construit et en raison des affectations du sol agricoles et du milieu agricole protégé.

Un nouveau lien faciliterait l'accès pour les résidents du secteur Gatineau au secteur Orléans situé du côté ontarien. La présence de la rue des Laurentides offre une opportunité au projet, créant un lien avec l'autoroute 50.

2.12. Corridor de Masson-Angers-Cumberland – Corridor 10

Au Québec, ce corridor se situe dans le secteur Masson-Angers de la Ville de Gatineau. Il débute à l'autoroute 50 et longe le chemin du Quai.

Les parties du corridor situées à l'extérieur du périmètre d'urbanisation sont utilisées à des fins agricoles ou sont vacantes. À l'intérieur du périmètre urbain, les lots sont occupés principalement par des résidences et des terrains vacants. Quelques institutions et quelques commerces bordent la route 148.

Le plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau identifie une porte d'entrée à mettre en valeur sur le chemin du Quai, au croisement de la voie ferrée.

À l'intérieur du périmètre d'urbanisation, le plan d'urbanisme indique des affectations résidentielles, mixtes et grand parc, parc riverain et terrain de golf. À l'extérieur du périmètre, l'affectation est exclusivement agricole. Le long de la rivière des Outaouais, le corridor se trouve à proximité d'un secteur affecté en tant que zone de conservation agricole autorisant des activités agricoles, certaines formes de récréation et de récréation extensive ainsi que des usages bénéficiant d'un privilège ou d'une autorisation au sens de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*. Le plan d'urbanisme identifie la jonction avec l'autoroute 50 comme étant un nœud à mettre en valeur.

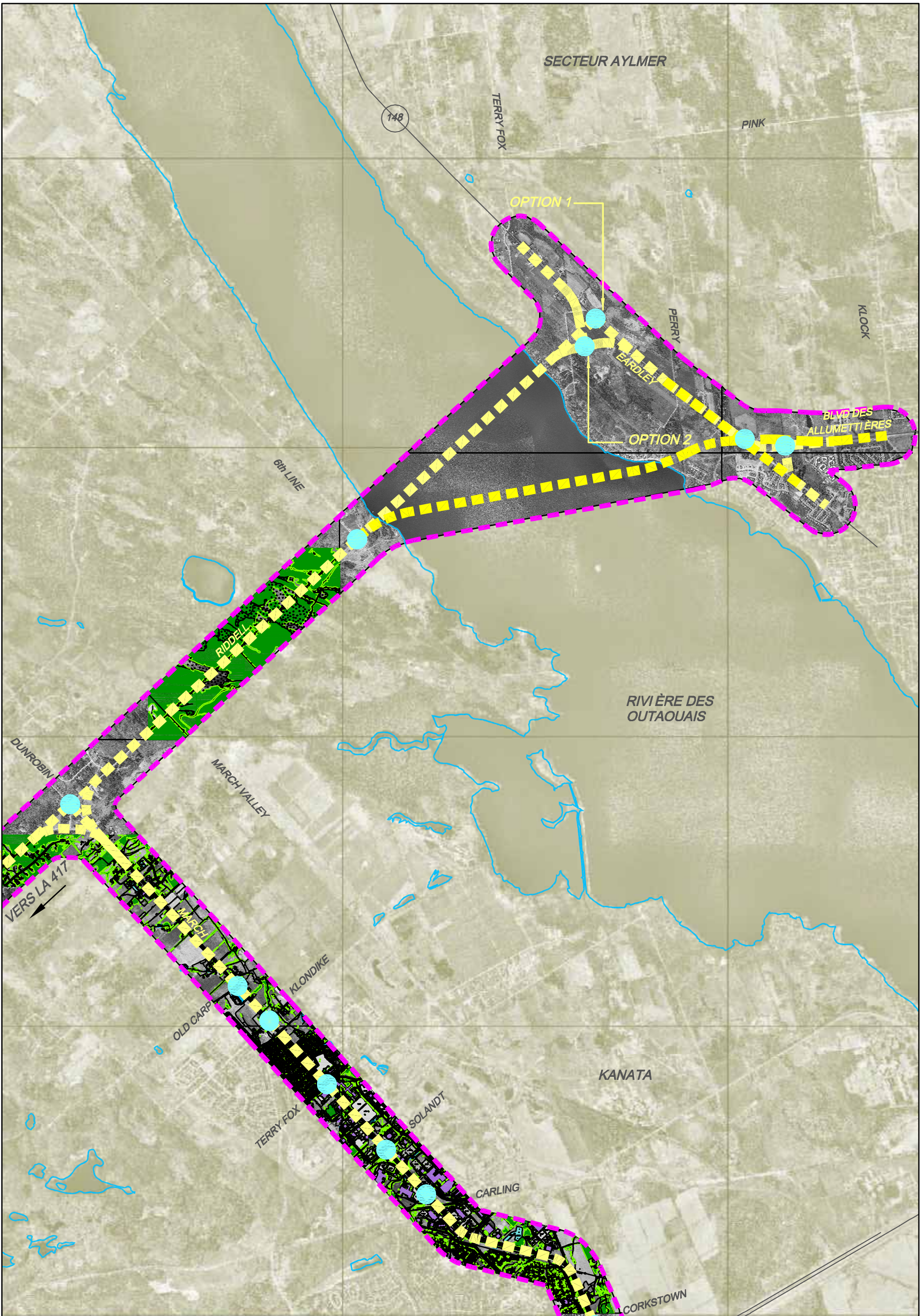
Une zone à risque d'inondation (cote de récurrence 20-100 ans) de superficie importante a été identifiée entre le chemin de Montréal Ouest et la rivière des Outaouais.

Opportunités

Ce corridor offre peu d'opportunités de développement en raison des affectations du sol agricoles et du milieu agricole protégé.

Un nouveau lien faciliterait l'accès pour les résidents du secteur Gatineau au secteur Orléans situé du côté ontarien. La présence du chemin du Quai, qui rejoint l'autoroute 50 au nord du centre de Masson-Angers, offre également une opportunité de lien nord-sud

Annexe 1 : Corridors conceptuels



LES ALIGNEMENTS POURRONT ÊTRE MODIFIÉS SUITE À L'ACHÈVEMENT DES INVENTAIRES ENVIRONNEMENTAUX



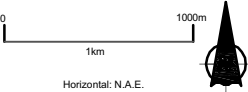
SECTEUR AYLMER - KANATA
148/Pink-Riddell/March/417 et
148/Bld des Allumettères-Riddell/March/417

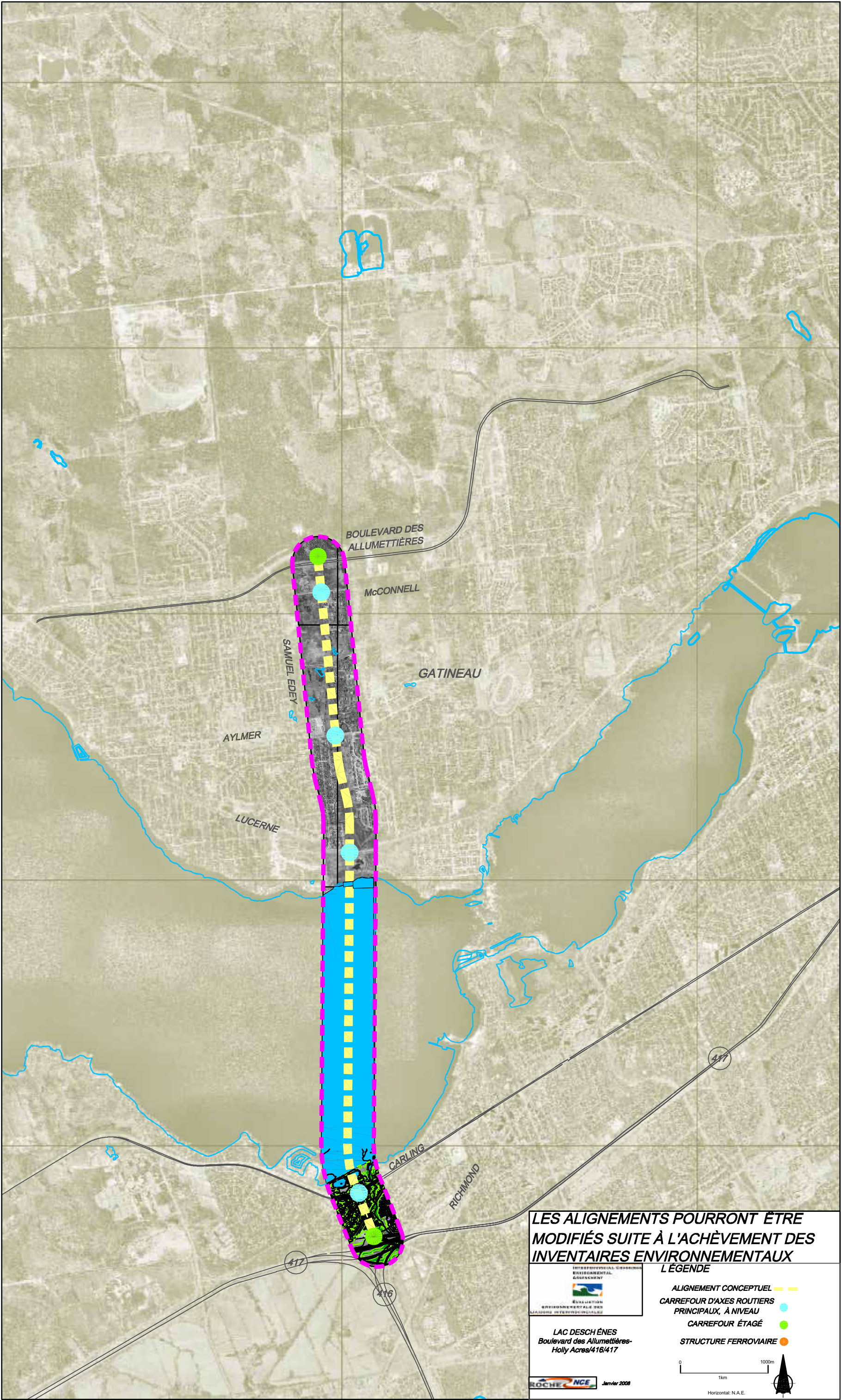


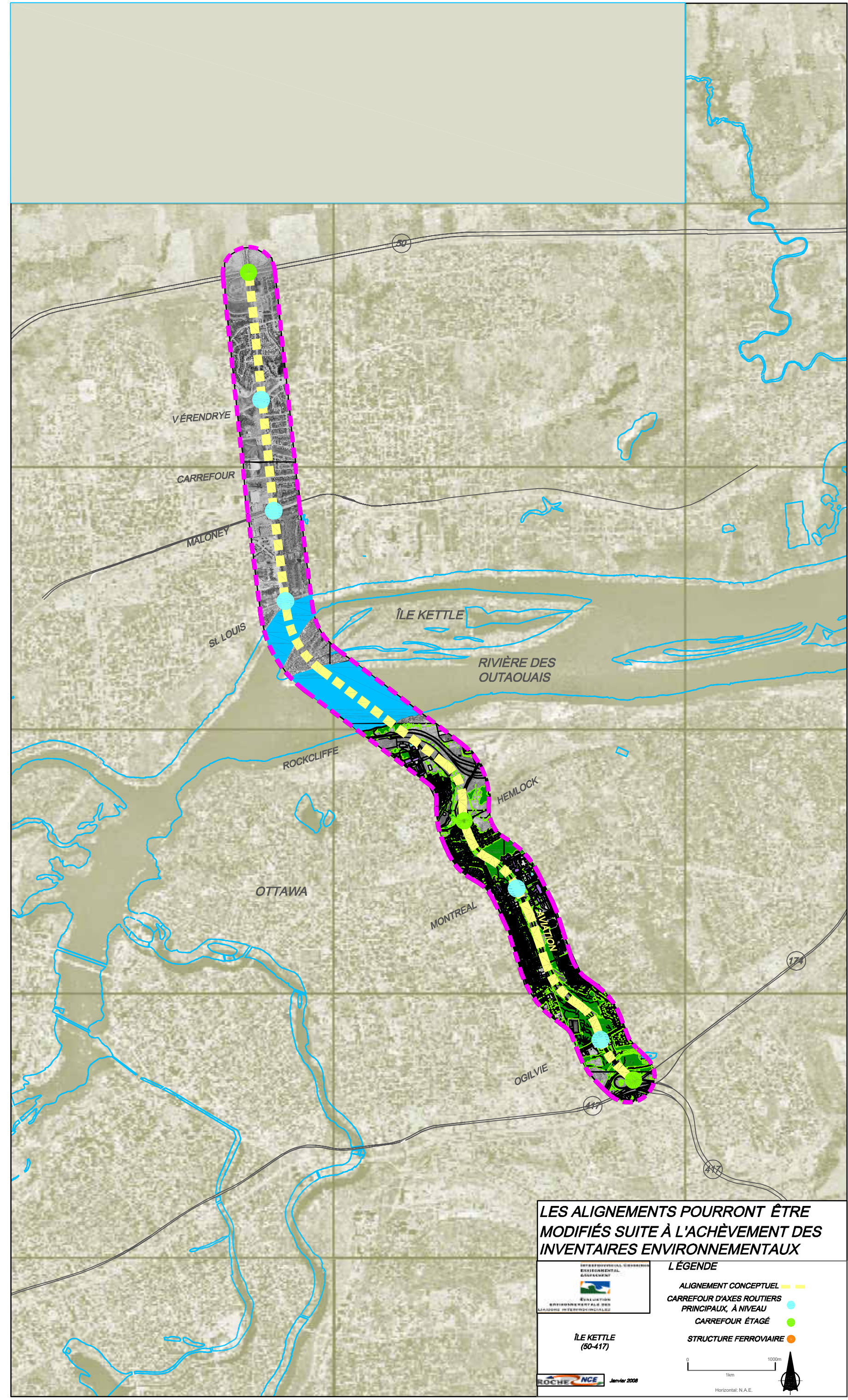
Janvier 2008

L'ÉGENDE

- ALIGNEMENT CONCEPTUEL
- CARREFOUR D'AXES ROUTIERS PRINCIPAUX, À NIVEAU
- CARREFOUR ÉTAGÉ
- STRUCTURE FERROVIAIRE







LES ALIGNEMENTS POURRONT ÊTRE MODIFIÉS SUITE À L'ACHÈVEMENT DES INVENTAIRES ENVIRONNEMENTAUX



ÎLE KETTLE (50-417)
ROCHE NCE Janvier 2008

LÉGENDE

- ALIGNEMENT CONCEPTUEL
- CARREFOUR D'AXES ROUTIERS PRINCIPAUX, À NIVEAU
- CARREFOUR ÉTAGÉ
- STRUCTURE FERROVIAIRE

0 1km 1000m
Horizontal: N.A.E.

LES ALIGNEMENTS POURRONT ÊTRE MODIFIÉS SUITE À L'ACHÈVEMENT DES INVENTAIRES ENVIRONNEMENTAUX



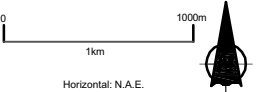
ÎLE LOWER DUCK
(50-417)



Janvier 2008

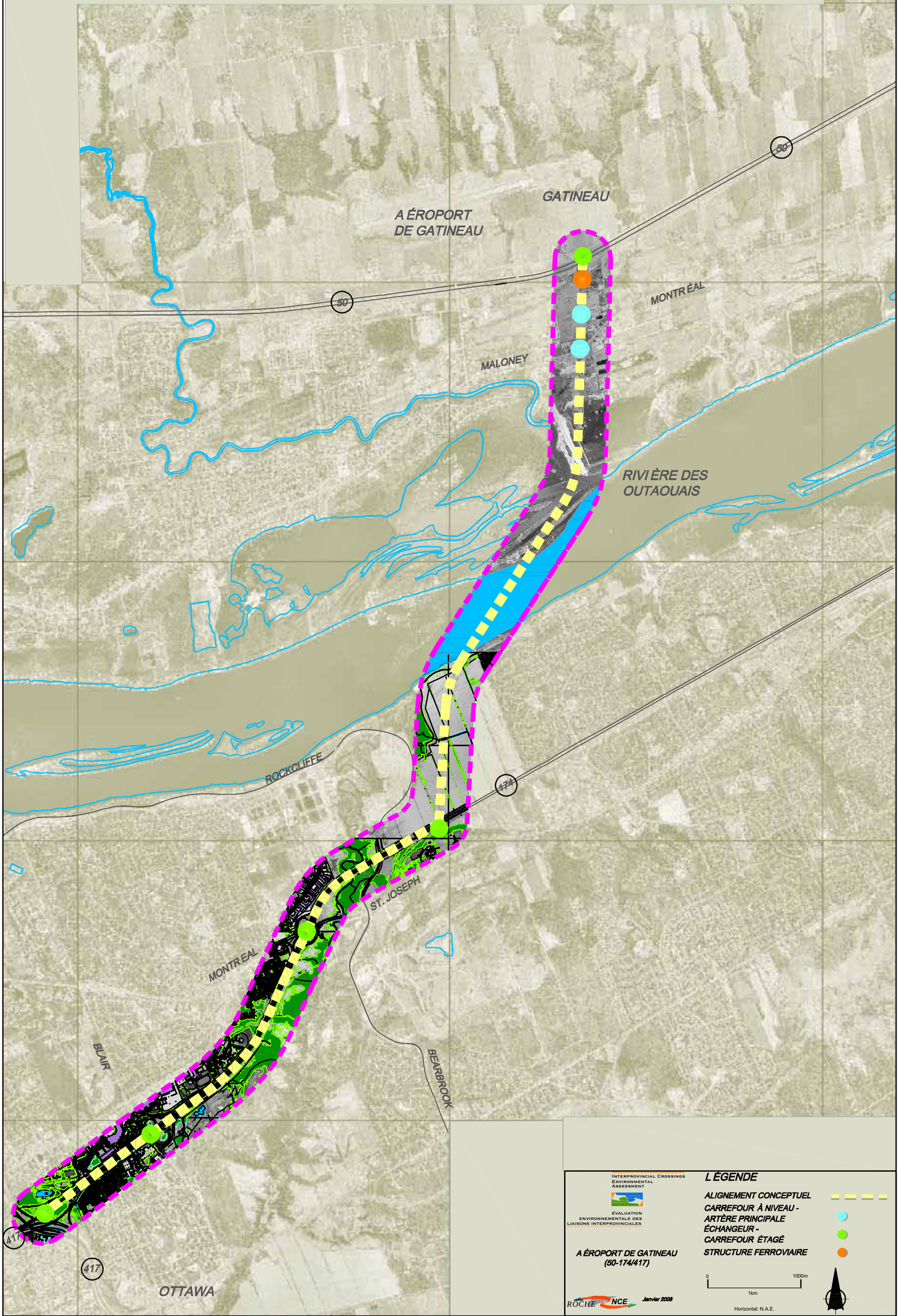
L'ÉGENDE

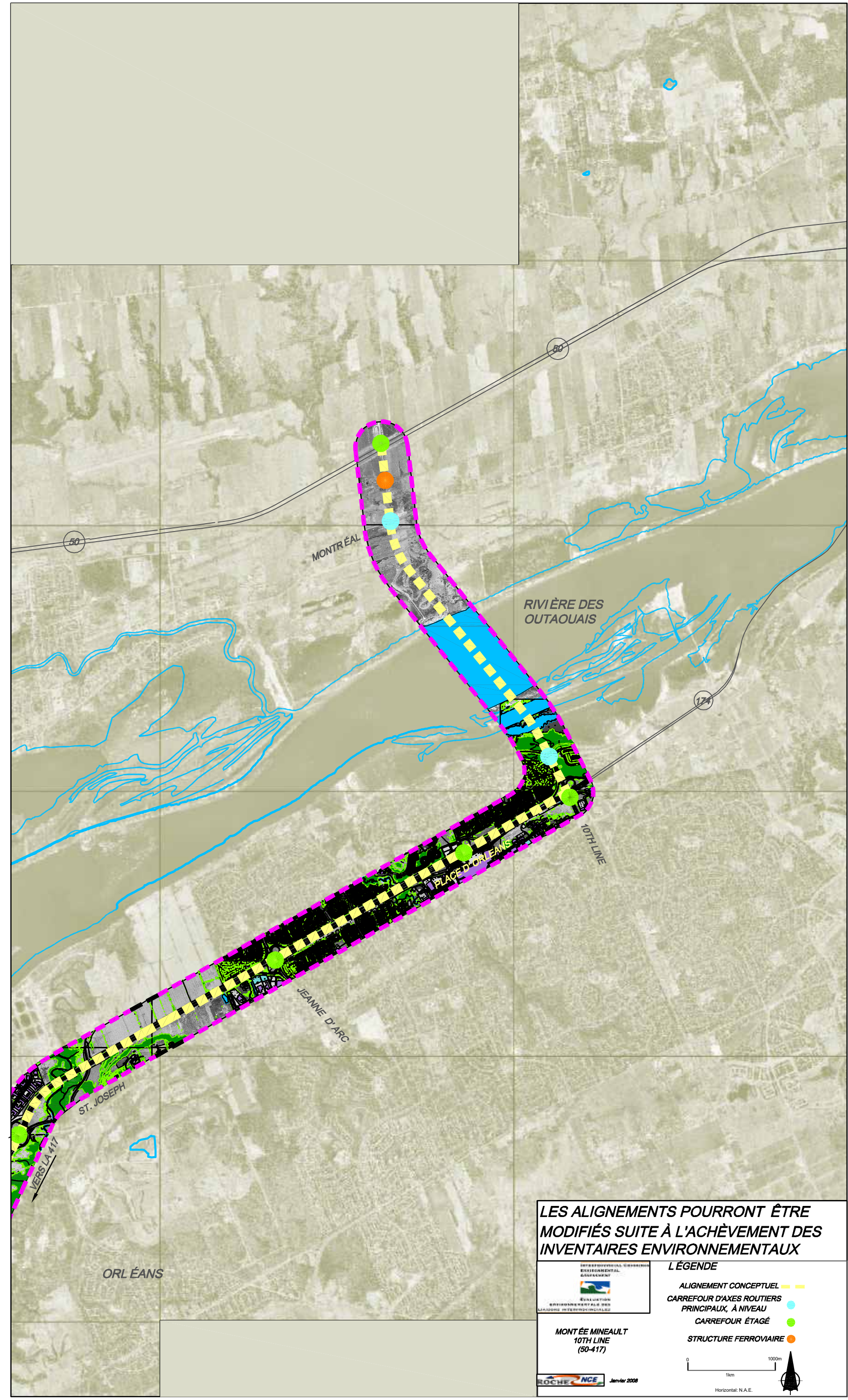
- ALIGNEMENT CONCEPTUEL
- CARREFOUR D'AXES ROUTIERS PRINCIPAUX, À NIVEAU
- CARREFOUR ÉTAGÉ
- STRUCTURE FERROVIAIRE

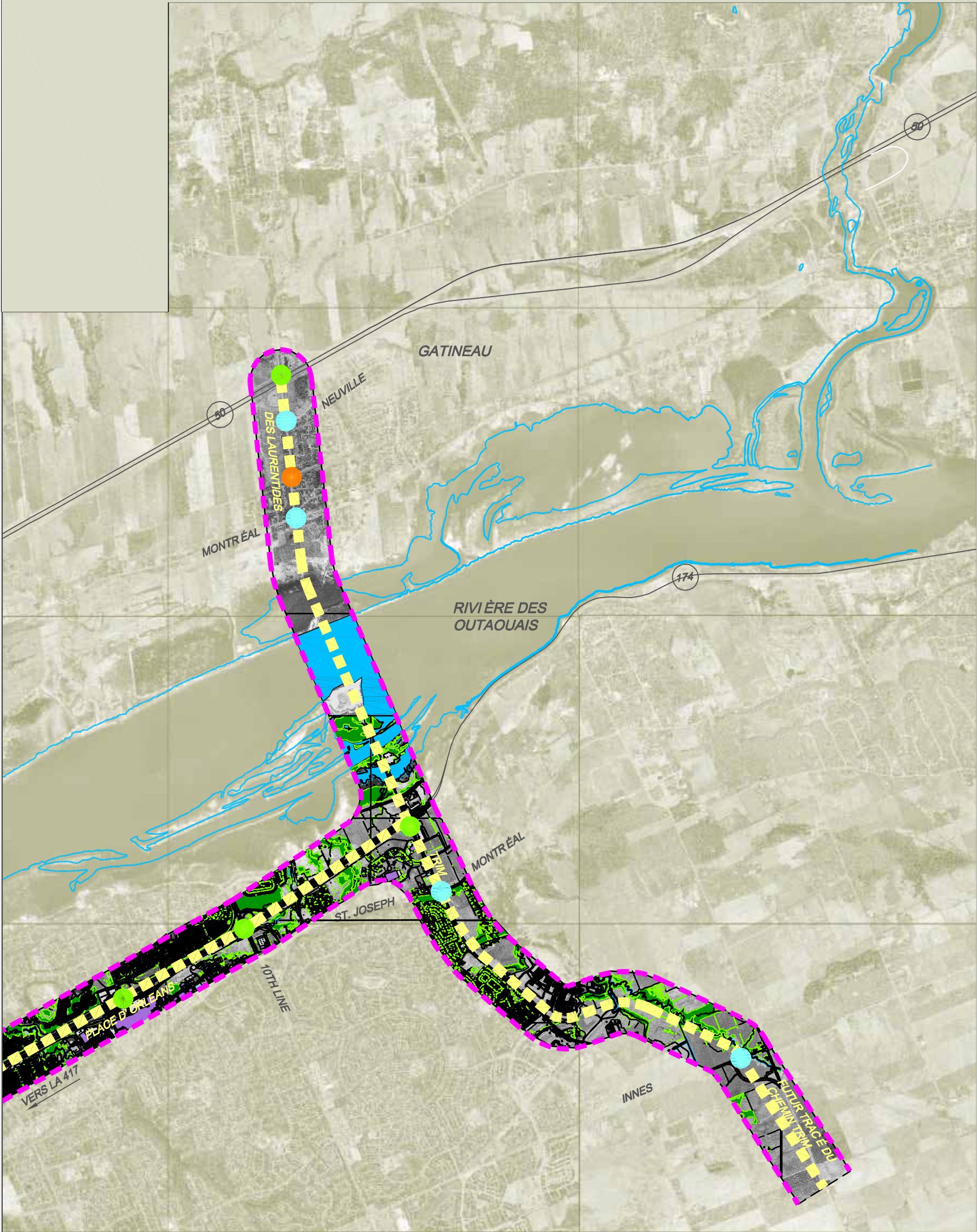


Horizontal: N.A.E.

LES ALIGNEMENTS POURRONT ÊTRE MODIFIÉS SUITE À L'ACHÈVEMENT DES INVENTAIRES ENVIRONNEMENTAUX







LES ALIGNEMENTS POURRONT ÊTRE MODIFIÉS SUITE À L'ACHÈVEMENT DES INVENTAIRES ENVIRONNEMENTAUX

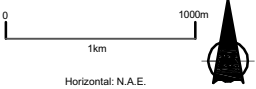


ÎLE PERRE
(50-417)

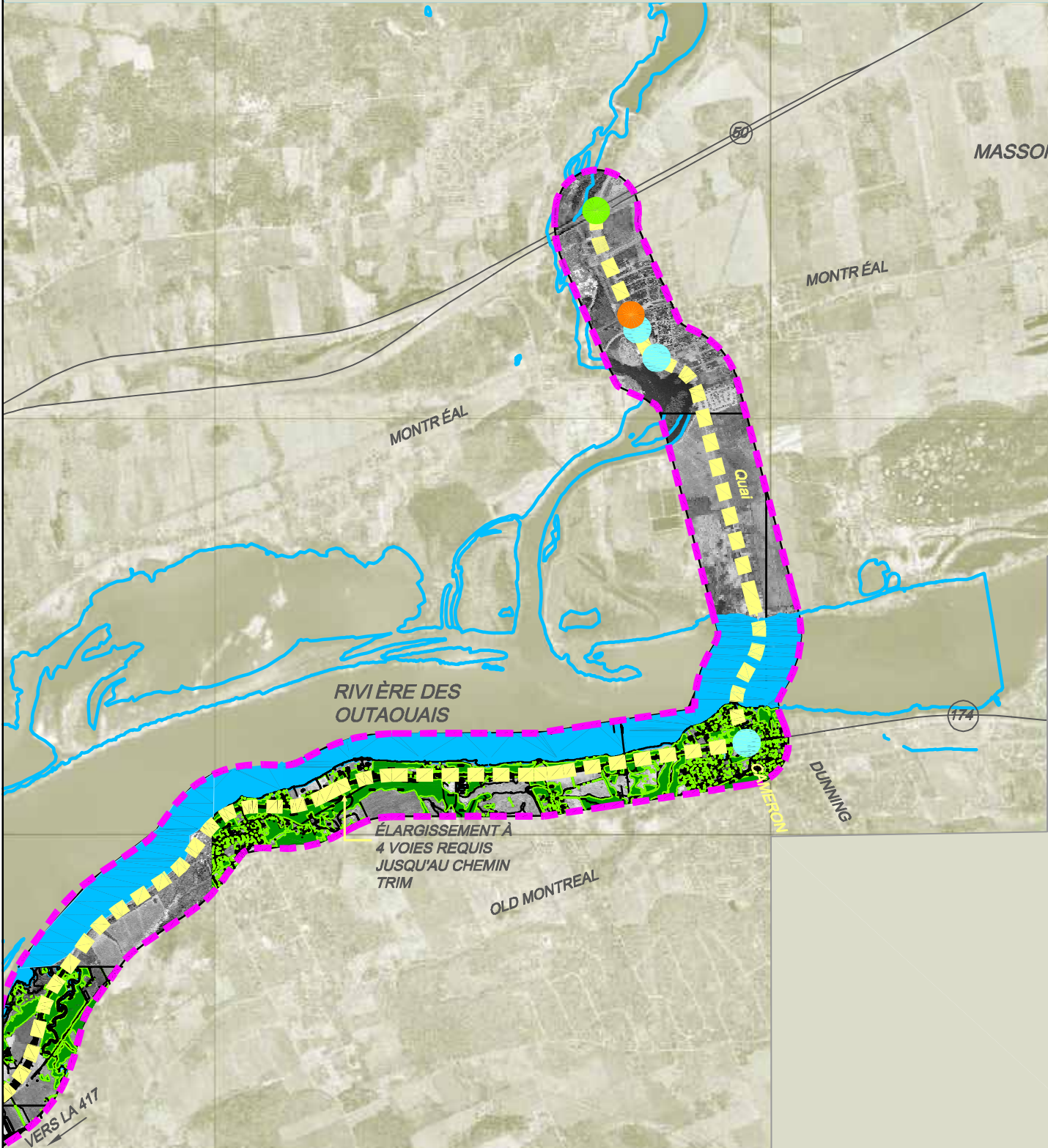
Janvier 2008

L'ÉGENDE

- ALIGNEMENT CONCEPTUEL
- CARREFOUR D'AXES ROUTIERS PRINCIPAUX, À NIVEAU
- CARREFOUR ÉTAGÉ
- STRUCTURE FERROVIAIRE



Horizontal: N.A.E.



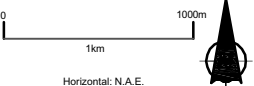
LES ALIGNEMENTS POURRONT ÊTRE MODIFIÉS SUITE À L'ACHÈVEMENT DES INVENTAIRES ENVIRONNEMENTAUX



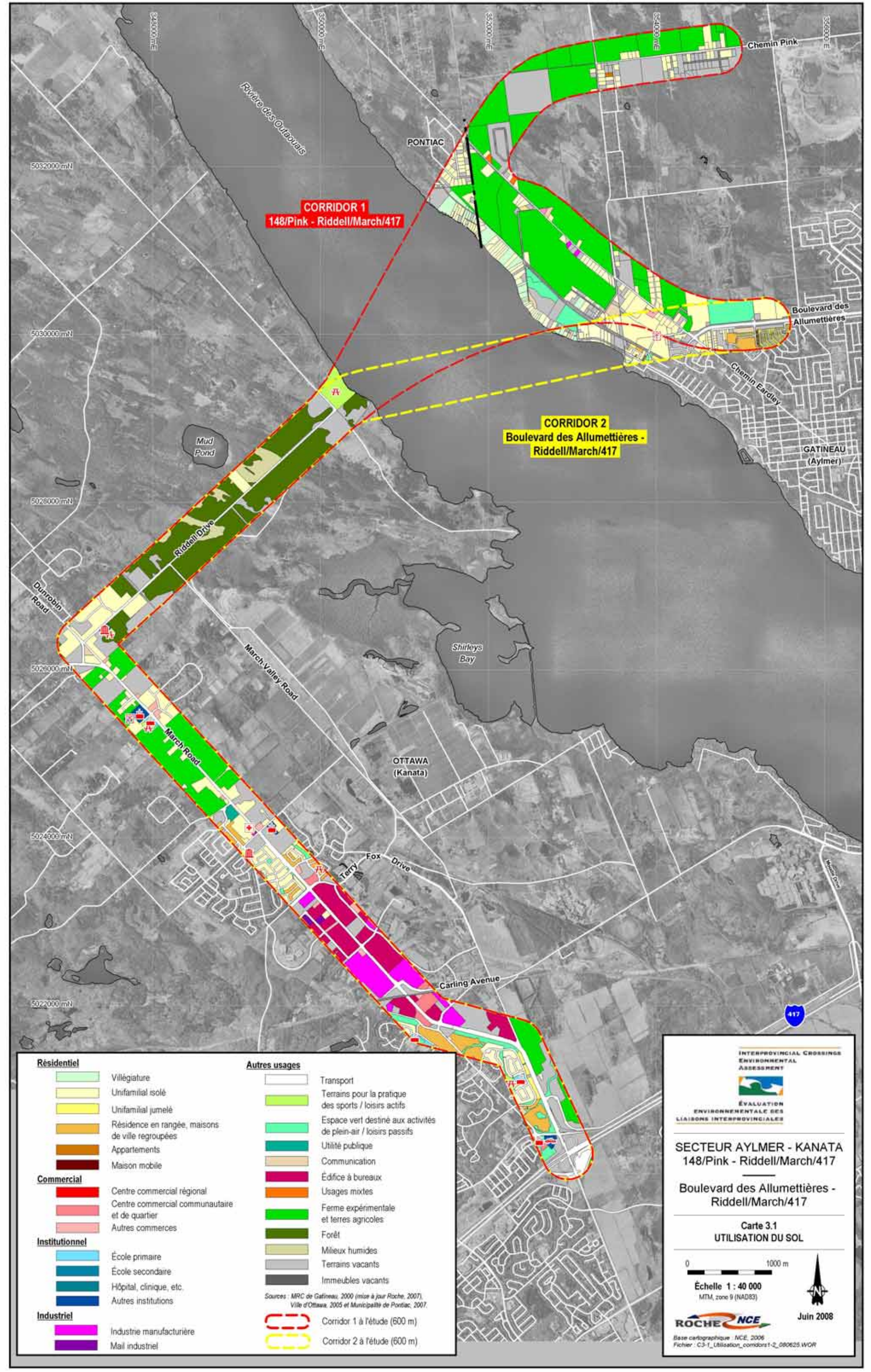
MASSON-ANGERS-CUMBERLAND (50-417)

ROCHE NCE Janvier 2008

- L'ÉGENDE**
- ALIGNEMENT CONCEPTUEL
 - CARREFOUR D'AXES ROUTIERS PRINCIPAUX, À NIVEAU
 - CARREFOUR ÉTAGÉ
 - STRUCTURE FERROVIAIRE



Annexe 2 : Cartes d'utilisations du sol



CORRIDOR 1
148/Pink - Riddell/March/417

CORRIDOR 2
Boulevard des Allumettières -
Riddell/March/417

Résidentiel

- Villégiature
- Unifamilial isolé
- Unifamilial jumelé
- Résidence en rangée, maisons de ville regroupées
- Appartements
- Maison mobile

Commercial

- Centre commercial régional
- Centre commercial communautaire et de quartier
- Autres commerces

Institutionnel

- École primaire
- École secondaire
- Hôpital, clinique, etc.
- Autres institutions

Industriel

- Industrie manufacturière
- Mail industriel

Autres usages

- Transport
- Terrains pour la pratique des sports / loisirs actifs
- Espace vert destiné aux activités de plein-air / loisirs passifs
- Utilité publique
- Communication
- Édifice à bureaux
- Usages mixtes
- Ferme expérimentale et terres agricoles
- Forêt
- Milieux humides
- Terrains vacants
- Immeubles vacants

Sources : MRC de Gatineau, 2000 (mise à jour Roche, 2007),
Ville d'Ottawa, 2005 et Municipalité de Pontiac, 2007.

- Corridor 1 à l'étude (600 m)
- Corridor 2 à l'étude (600 m)

INTERPROVINCIAL CROSSINGS
ENVIRONMENTAL
ASSESSMENT
ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE DES
LIAISONS INTERPROVINCIALES

SECTEUR AYLMEYER - KANATA
148/Pink - Riddell/March/417

Boulevard des Allumettières -
Riddell/March/417

Carte 3.1
UTILISATION DU SOL

0 1000 m

Échelle 1 : 40 000
MTM, zone 9 (NAD83)

ROCHE NCE

Base cartographique : NCE, 2006
Fichier : C3-1_Utilisation_corridors1-2_080625.WOR

Juin 2008

Résidentiel

Villégiature
 Unifamilial isolé
 Unifamilial jumelé
 Résidence en rangée, maisons de ville regroupées
 Appartements
 Maison mobile

Commercial

Centre commercial régional
 Centre commercial communautaire et de quartier
 Autres commerces

Institutionnel

École primaire
 École secondaire
 Hôpital, clinique, etc.
 Autres institutions

Industriel

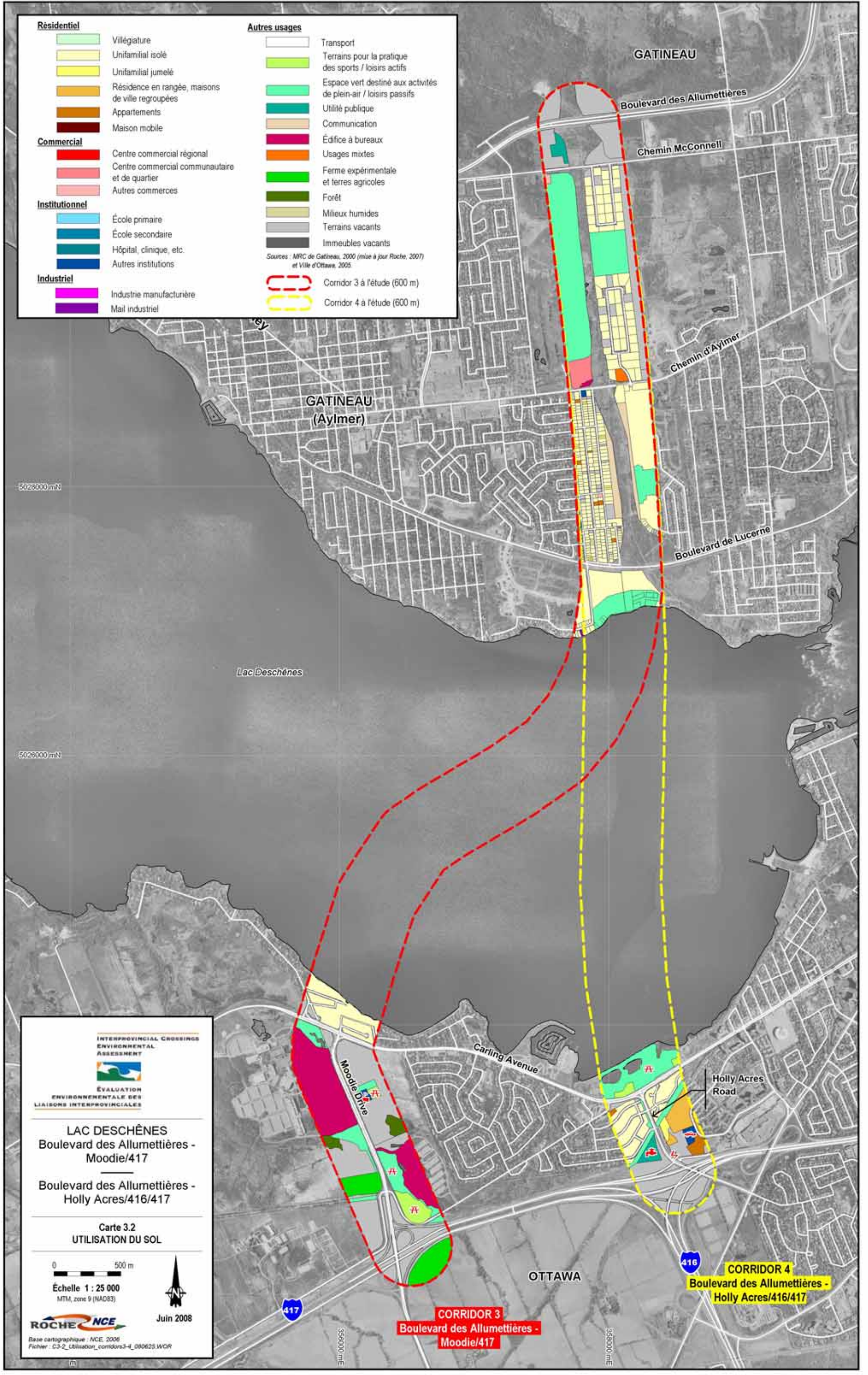
Industrie manufacturière
 Mail industriel

Autres usages

Transport
 Terrains pour la pratique des sports / loisirs actifs
 Espace vert destiné aux activités de plein-air / loisirs passifs
 Utilité publique
 Communication
 Édifice à bureaux
 Usages mixtes
 Ferme expérimentale et terres agricoles
 Forêt
 Milieux humides
 Terrains vacants
 Immeubles vacants

Corridor 3 à l'étude (600 m)
 Corridor 4 à l'étude (600 m)

Sources : MRC de Gatineau, 2000 (mise à jour Roche, 2007) et Ville d'Ottawa, 2005.



INTERPROVINCIAL CROSSINGS ENVIRONMENTAL ASSESSMENT

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES LIAISONS INTERPROVINCIALES

LAC DESCHÊNES

Boulevard des Allumettières - Moodie/417

Boulevard des Allumettières - Holly Acres/416/417

Carte 3.2

UTILISATION DU SOL

0 500 m

Échelle 1 : 25 000

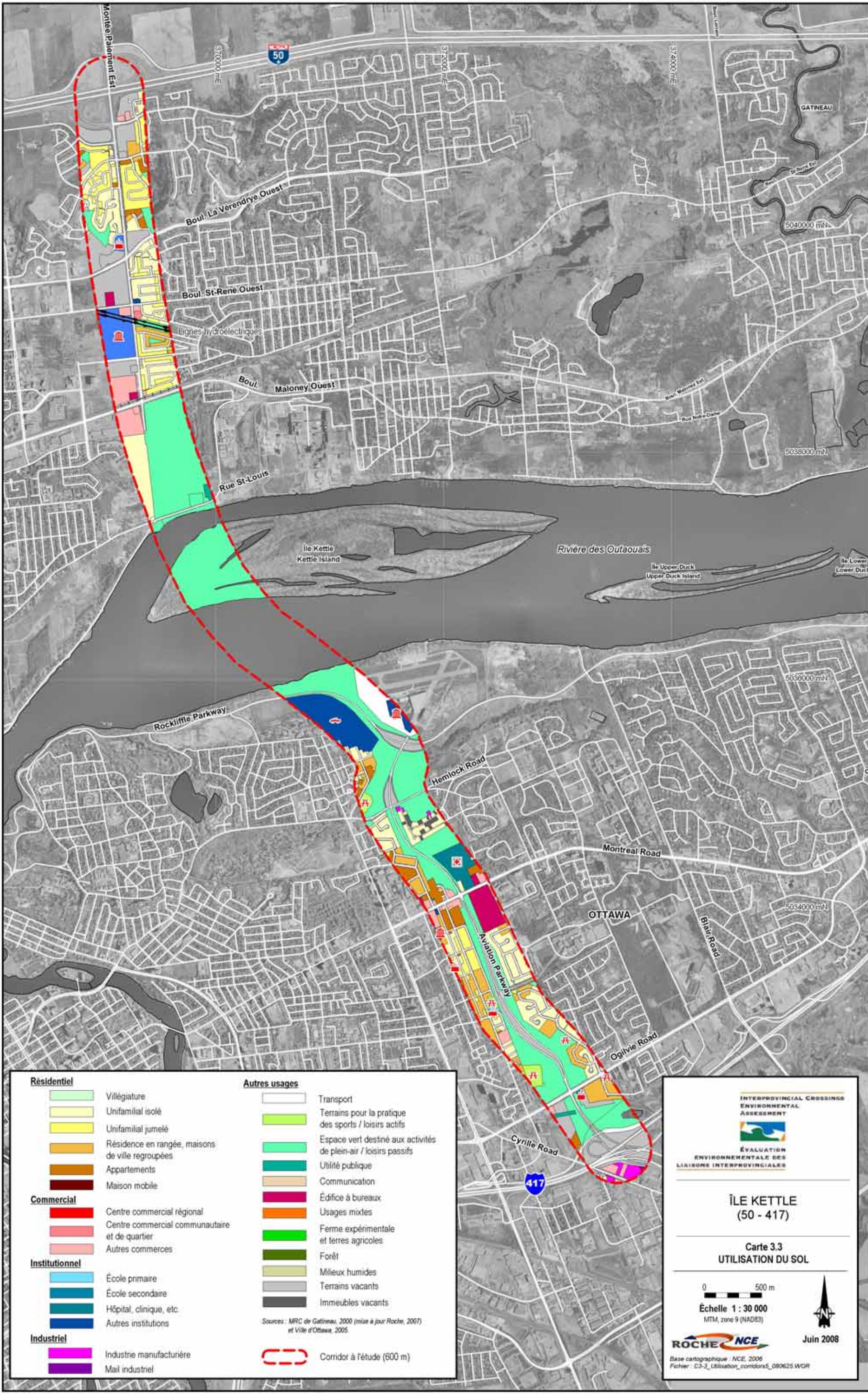
MTM, zone 9 (NAD83)

ROCHE NCE

Base cartographique : NCE, 2006

Fichier : C3-2_Utilisation_corridors3-4_080625.WDR

Jun 2008



Résidentiel

- Villégiature
- Unifamilial isolé
- Unifamilial jumelé
- Résidence en rangée, maisons de ville regroupées
- Appartements
- Maison mobile

Autres usages

- Transport
- Terrains pour la pratique des sports / loisirs actifs
- Espace vert destiné aux activités de plein-air / loisirs passifs
- Utilité publique
- Communication
- Édifice à bureaux
- Usages mixtes
- Ferme expérimentale et terres agricoles
- Forêt
- Milieux humides
- Terrains vacants
- Immeubles vacants

Commercial

- Centre commercial régional
- Centre commercial communautaire et de quartier
- Autres commerces

Institutionnel

- École primaire
- École secondaire
- Hôpital, clinique, etc.
- Autres institutions

Industriel

- Industrie manufacturière
- Mail industriel

Sources : MRC de Gatineau, 2000 (mise à jour Roche, 2007) et Ville d'Ottawa, 2005.

Corridor à l'étude (600 m)

INTERPROVINCIAL CROSSINGS
ENVIRONMENTAL
ASSESSMENT

ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE DES
LIAISONS INTERPROVINCIALES

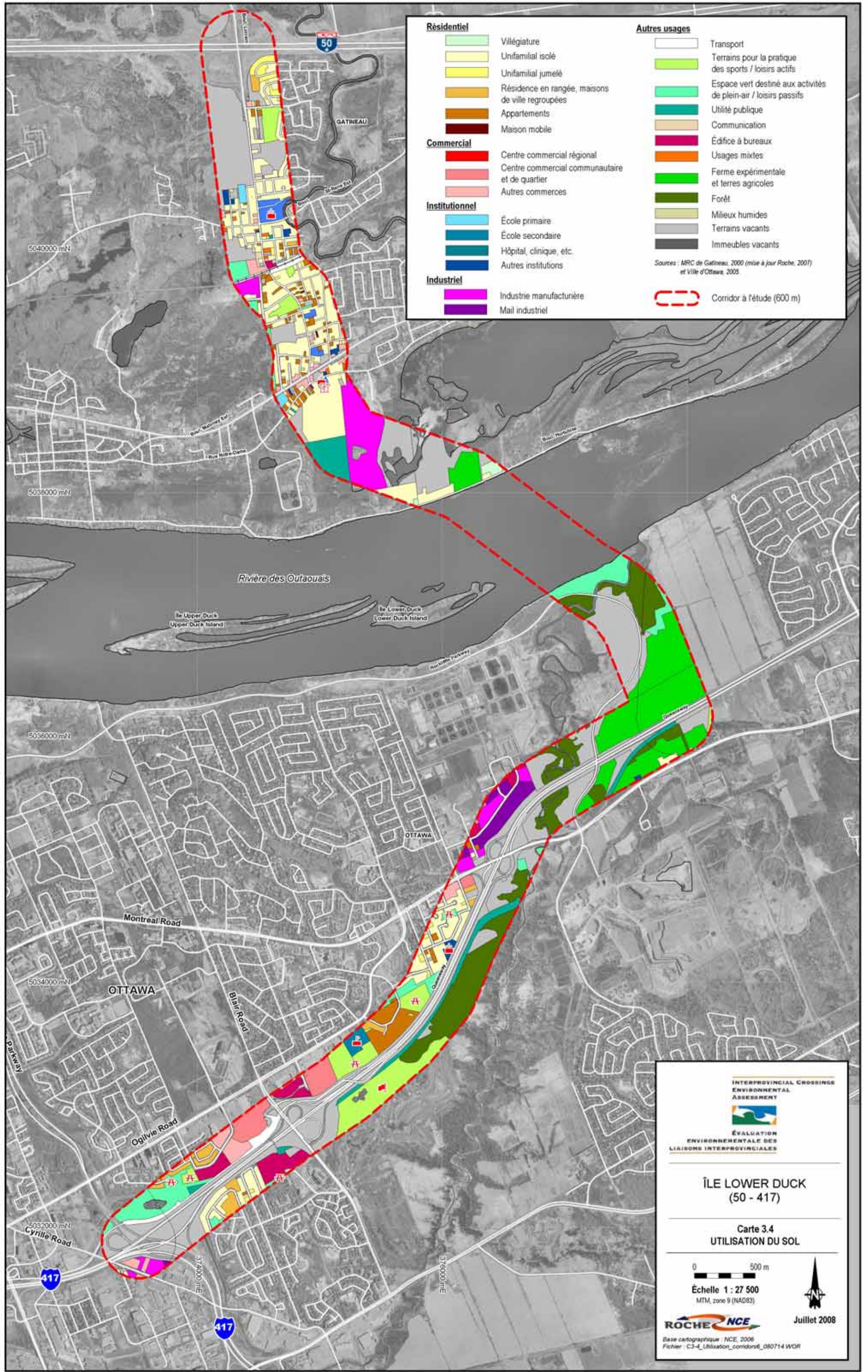
ÎLE KETTLE
(50 - 417)

Carte 3.3
UTILISATION DU SOL

Échelle 1 : 30 000
MTM, zone 9 (NAD83)

Juin 2008

Base cartographique : NCE, 2006
Fichier : C3-3_Utilisation_corridors_080625_WGR



Résidentiel

- Villégiature
- Unifamilial isolé
- Unifamilial jumelé
- Résidence en rangée, maisons de ville regroupées
- Appartements
- Maison mobile

Commercial

- Centre commercial régional
- Centre commercial communautaire et de quartier
- Autres commerces

Institutionnel

- École primaire
- École secondaire
- Hôpital, clinique, etc.
- Autres institutions

Industriel

- Industrie manufacturière
- Mail industriel

Autres usages

- Transport
- Terrains pour la pratique des sports / loisirs actifs
- Espace vert destiné aux activités de plein-air / loisirs passifs
- Utilité publique
- Communication
- Édifice à bureaux
- Usages mixtes
- Ferme expérimentale et terres agricoles
- Forêt
- Milieux humides
- Terrains vacants
- Immeubles vacants

Sources : MRC de Gatineau, 2000 (mise à jour Roche, 2007) et Ville d'Ottawa, 2005.

Corridor à l'étude (600 m)

INTERPROVINCIAL CROSSINGS
ENVIRONMENTAL
ASSESSMENT



ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE DES
LIAISONS INTERPROVINCIALES

ÎLE LOWER DUCK
(50 - 417)

Carte 3.4
UTILISATION DU SOL

0 500 m

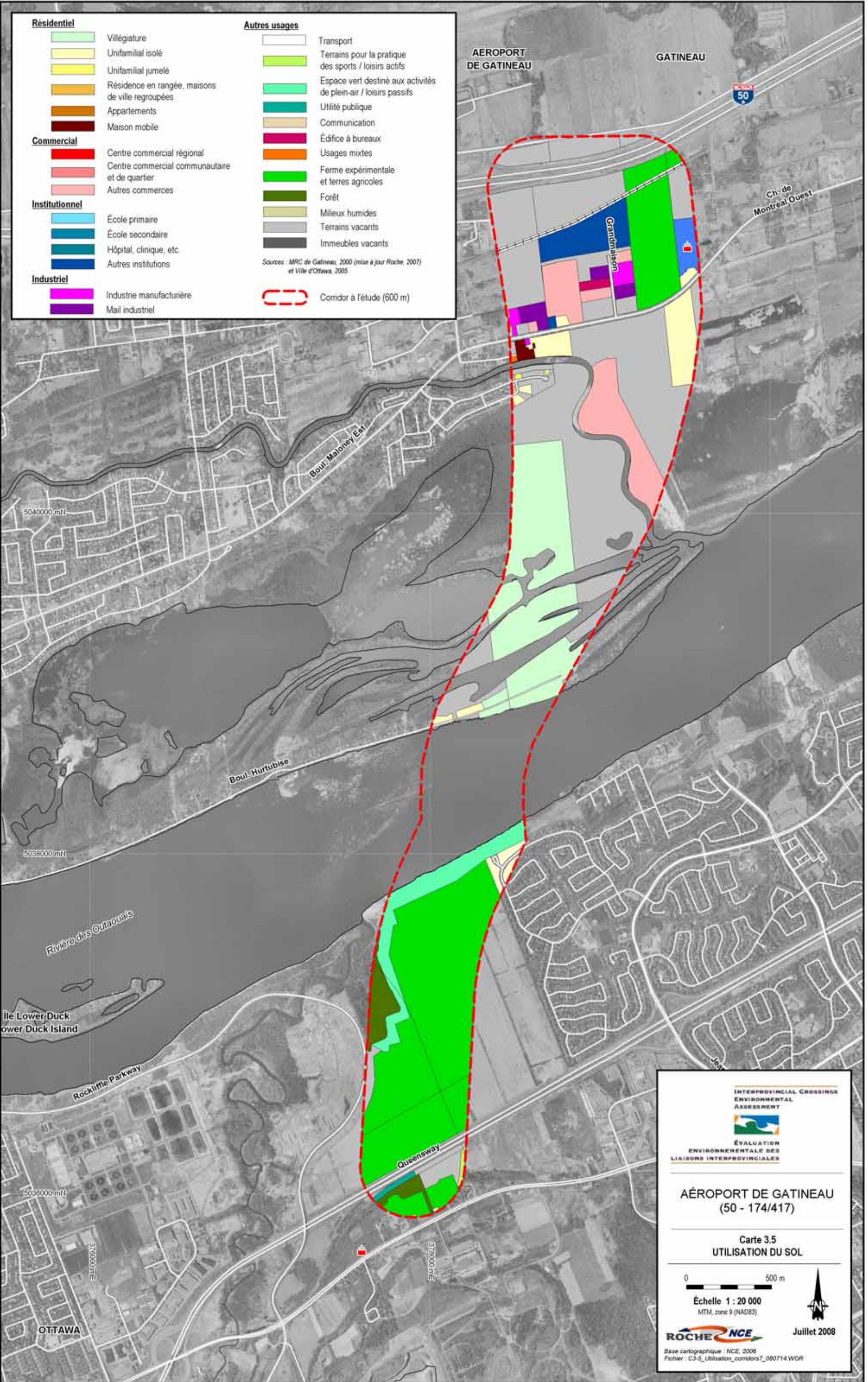
Échelle 1 : 27 500
MTM, zone 9 (NAD83)



Base cartographique : NCE, 2006
Fichier : C3-4_Utilisation_corridors_080714.WOR



Juillet 2008



Résidentiel	Autres usages
Villégiature	Transport
Unifamilial isolé	Terrains pour la pratique des sports / loisirs actifs
Unifamilial jumelé	Espace vert destiné aux activités de plein-air / loisirs passifs
Résidence en rangée, maisons de ville regroupées	Utilité publique
Appartements	Communication
Maison mobile	Édifice à bureaux
Commercial	Usages mixtes
Centre commercial régional	Ferme expérimentale et terres agricoles
Centre commercial communautaire et de quartier	Forêt
Autres commerces	Milieux humides
Institutionnel	Terrains vacants
École primaire	Immeubles vacants
École secondaire	
Hôpital, clinique, etc.	
Autres institutions	
Industriel	
Industrie manufacturière	
Mail industriel	

Sources : MRC de Gatineau, 2000 (mise à jour Roche, 2007) et Ville d'Ottawa, 2005

Corridor à l'étude (600 m)

INTERPROVINCIAL CROSSINGS
ENVIRONMENTAL
ASSESSMENT

ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE DES
LIAISONS INTERPROVINCIALES

AÉROPORT DE GATINEAU
(50 - 174/417)

Carte 3.5
UTILISATION DU SOL

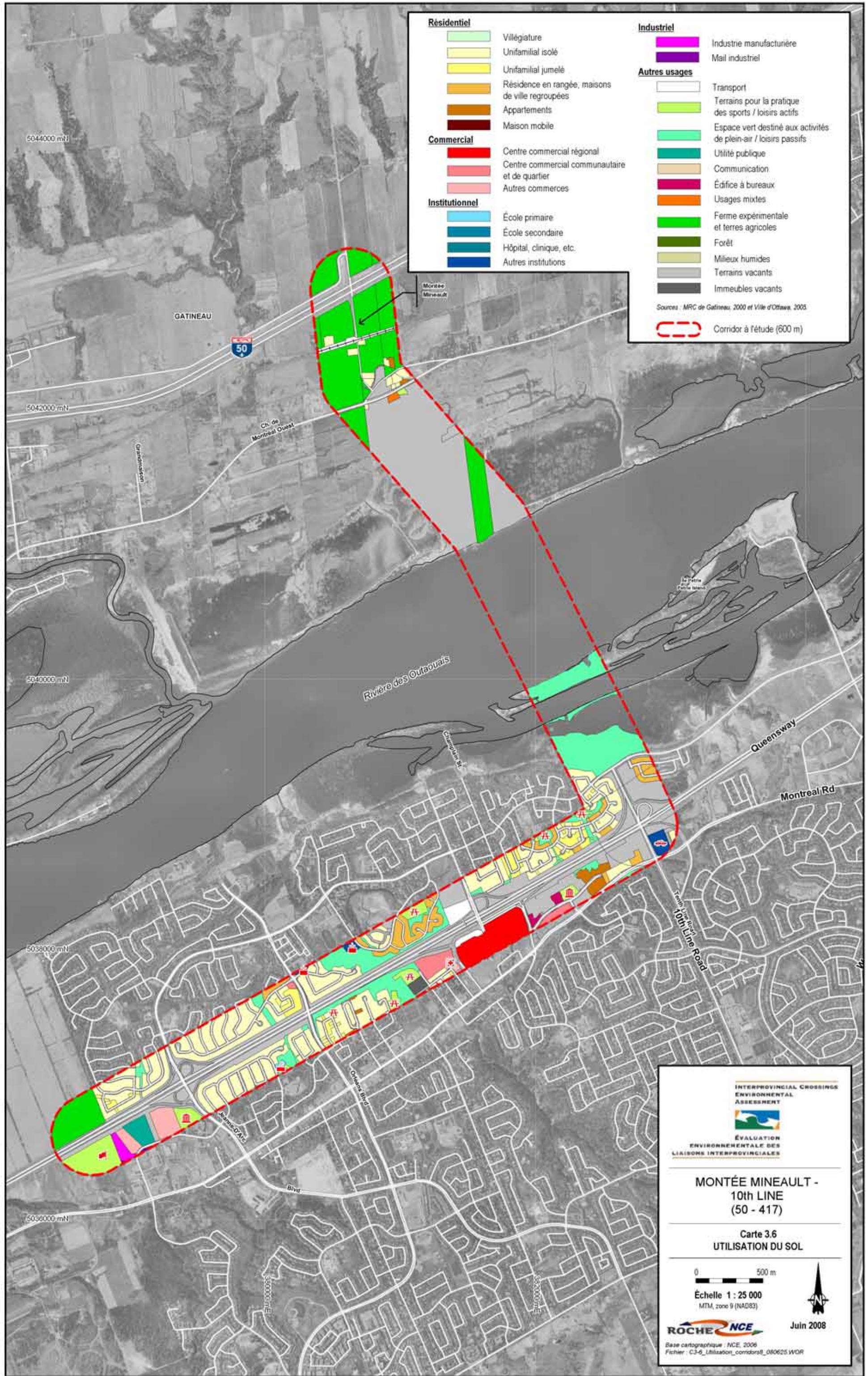
0 500 m

Échelle 1 : 20 000
MTM, zone 9 (NAD83)

ROCHE NCE

Base cartographique : NCE, 2006
Fichier : C3-5_Utilisation_corridors7_080714.WOR

Juillet 2008



Résidentiel

- Villégiature
- Unifamilial isolé
- Unifamilial jumelé
- Résidence en rangée, maisons de ville regroupées
- Appartements
- Maison mobile

Commercial

- Centre commercial régional
- Centre commercial communautaire et de quartier
- Autres commerces

Institutionnel

- École primaire
- École secondaire
- Hôpital, clinique, etc.
- Autres institutions

Industriel

- Industrie manufacturière
- Mail industriel

Autres usages

- Transport
- Terrains pour la pratique des sports / loisirs actifs
- Espace vert destiné aux activités de plein-air / loisirs passifs
- Utilité publique
- Communication
- Édifice à bureaux
- Usages mixtes
- Ferme expérimentale et terres agricoles
- Forêt
- Milieux humides
- Terrains vacants
- Immeubles vacants

Sources : MRC de Gatineau, 2000 et Ville d'Ottawa, 2005

Corridor à l'étude (600 m)

INTERPROVINCIAL CROSSINGS
ENVIRONMENTAL
ASSESSMENT

ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE DES
LIAISONS INTERPROVINCIALES

MONTÉE MINEAULT -
10th LINE
(50 - 417)

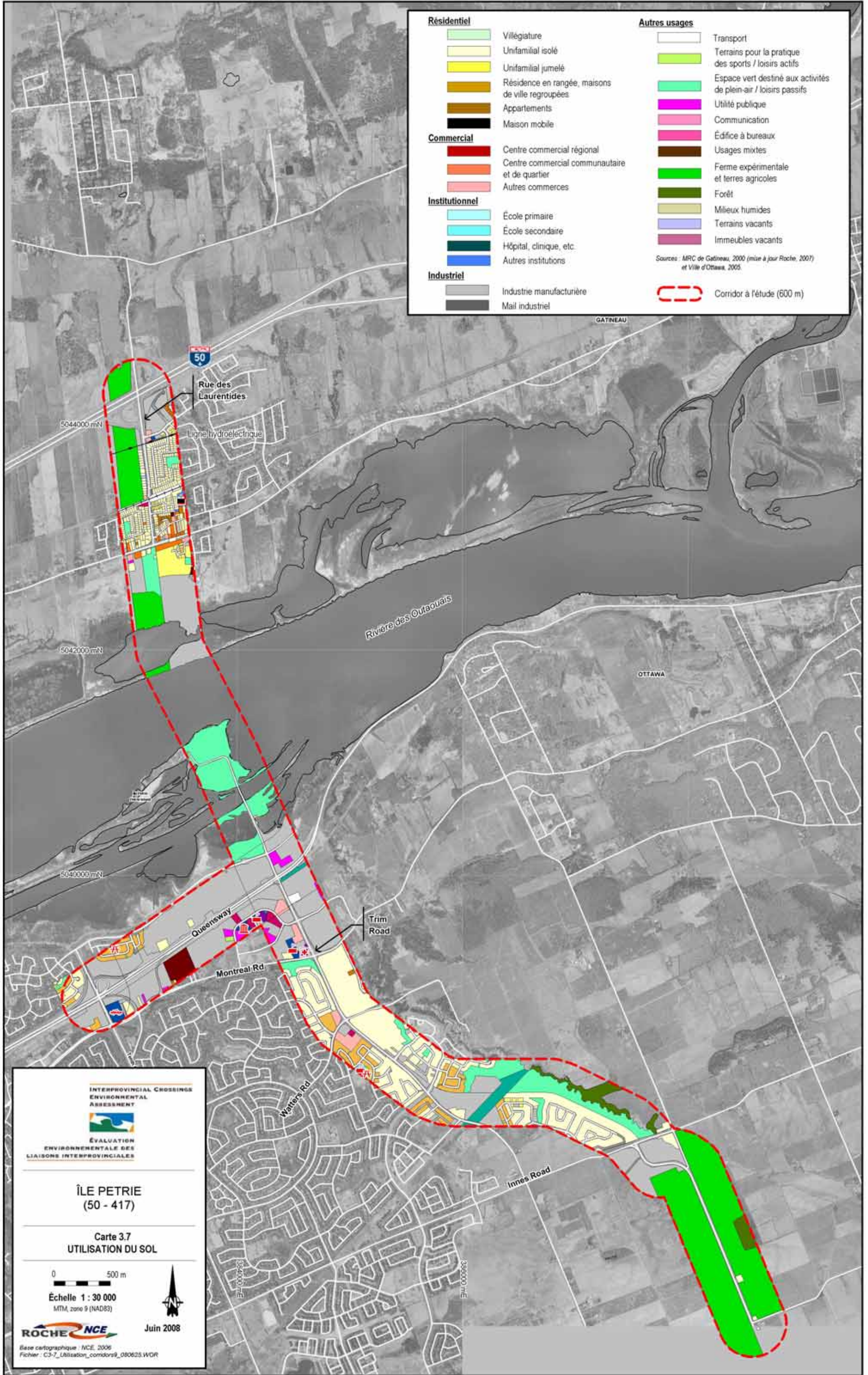
Carte 3.6
UTILISATION DU SOL

0500m

Échelle 1 : 25 000
MTM, zone 9 (NAD83)

Juln 2008

Base cartographique : NCE, 2006
Fichier : C3-6_Utilisation_corridors8_080625.WOR



Résidentiel

- Villégiature
- Unifamilial isolé
- Unifamilial jumelé
- Résidence en rangée, maisons de ville regroupées
- Appartements
- Maison mobile

Commercial

- Centre commercial régional
- Centre commercial communautaire et de quartier
- Autres commerces

Institutionnel

- École primaire
- École secondaire
- Hôpital, clinique, etc.
- Autres institutions

Industriel

- Industrie manufacturière
- Mail industriel

Autres usages

- Transport
- Terrains pour la pratique des sports / loisirs actifs
- Espace vert destiné aux activités de plein-air / loisirs passifs
- Utilité publique
- Communication
- Édifice à bureaux
- Usages mixtes
- Ferme expérimentale et terres agricoles
- Forêt
- Milieux humides
- Terrains vacants
- Immeubles vacants

Sources : MRC de Gatineau, 2000 (mise à jour Roche, 2007) et Ville d'Ottawa, 2005.

Corridor à l'étude (600 m)

INTERPROVINCIAL CROSSINGS
ENVIRONMENTAL
ASSESSMENT
ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE DES
LIAISONS INTERPROVINCIALES

ÎLE PETRIE
(50 - 417)

Carte 3.7
UTILISATION DU SOL

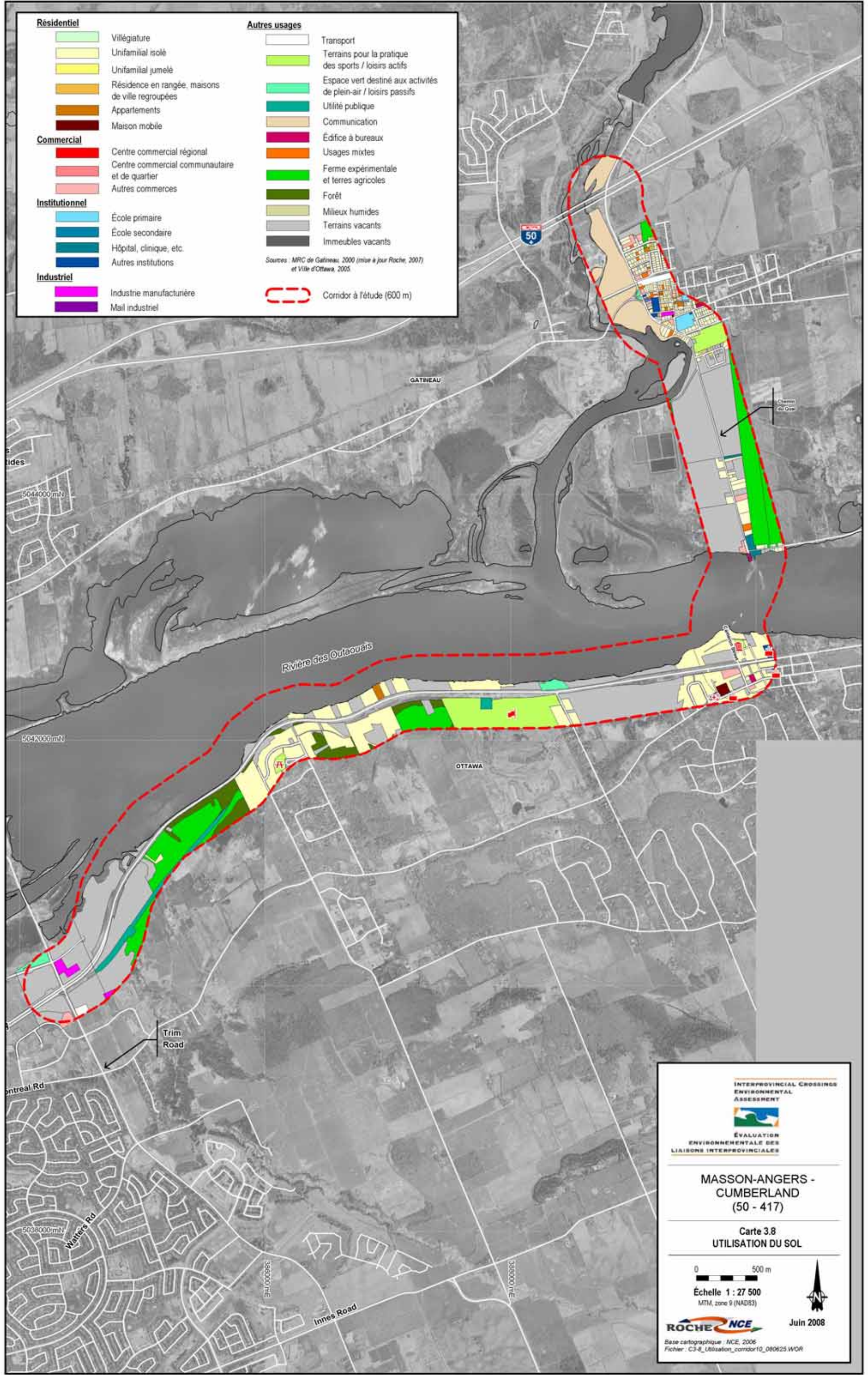
0 500 m

Échelle 1 : 30 000
MTM, zone 9 (NAD83)

ROCHE NCE

Juin 2008

Base cartographique : NCE, 2006
Fichier : C3-7_Utilisation_corridor9_080625.WOR



Résidentiel

- Villégiature
- Unifamilial isolé
- Unifamilial jumelé
- Résidence en rangée, maisons de ville regroupées
- Appartements
- Maison mobile

Commercial

- Centre commercial régional
- Centre commercial communautaire et de quartier
- Autres commerces

Institutionnel

- École primaire
- École secondaire
- Hôpital, clinique, etc.
- Autres institutions

Industriel

- Industrie manufacturière
- Mail industriel

Autres usages

- Transport
- Terrains pour la pratique des sports / loisirs actifs
- Espace vert destiné aux activités de plein-air / loisirs passifs
- Utilité publique
- Communication
- Édifice à bureaux
- Usages mixtes
- Ferme expérimentale et terres agricoles
- Forêt
- Milieux humides
- Terrains vacants
- Immeubles vacants

Sources : MRC de Gatineau, 2000 (mise à jour Roche, 2007) et Ville d'Ottawa, 2005

Corridor à l'étude (600 m)

INTERPROVINCIAL CROSSINGS
ENVIRONMENTAL
ASSESSMENT

ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE DES
LIAISONS INTERPROVINCIALES

MASSON-ANGERS -
CUMBERLAND
(50 - 417)

Carte 3.8
UTILISATION DU SOL

0 500 m

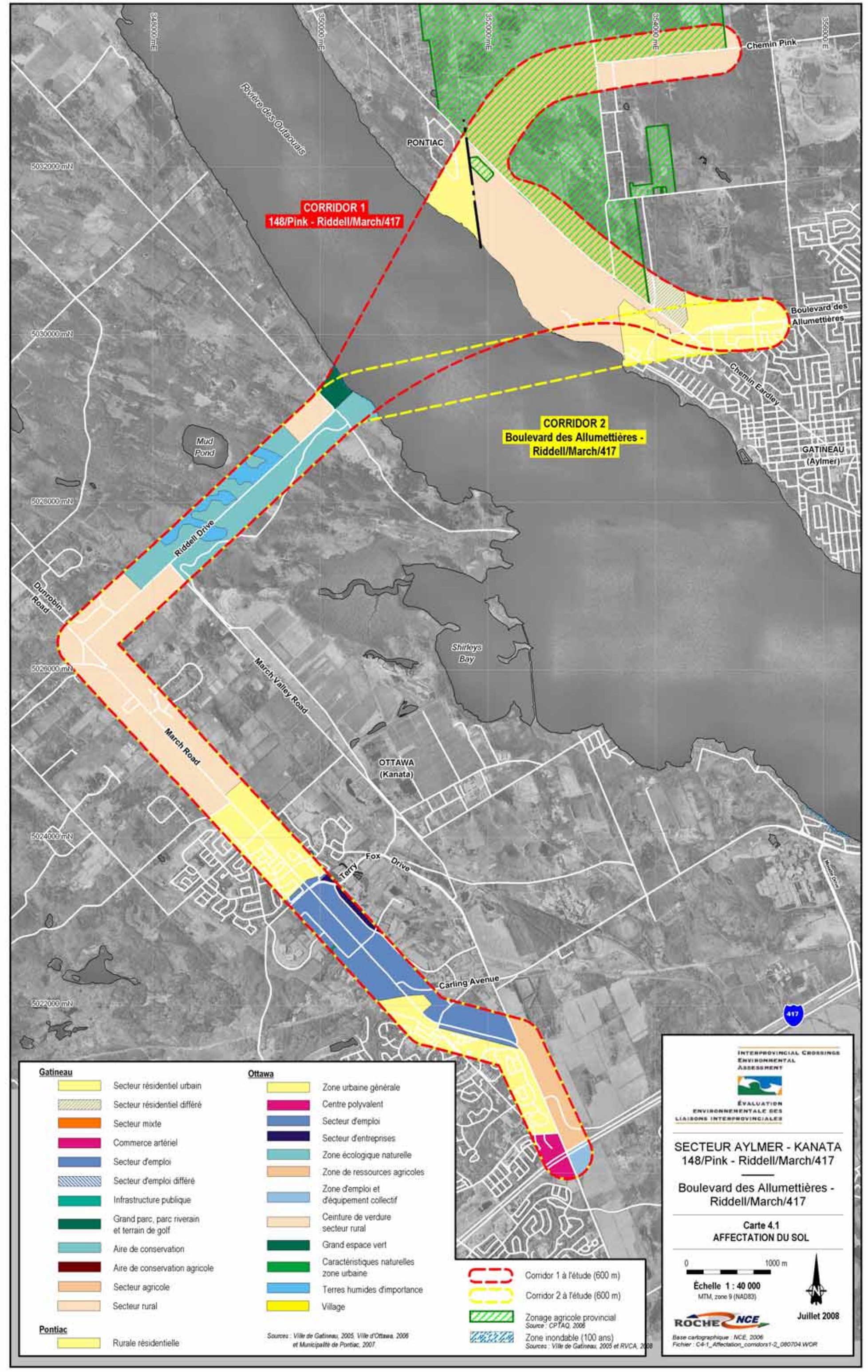
Échelle 1 : 27 500
MTM, zone 9 (NAD83)

Base cartographique : NCE, 2006
Fichier : C3-8_Utilisation_corridor10_080625.WOR

Juin 2008

Annexe 3 : Cartes d'affectations du sol

Annexe 3 : Cartes d'affectations du sol



CORRIDOR 1
148/Pink - Riddell/March/417

CORRIDOR 2
Boulevard des Allumettières -
Riddell/March/417

Gatineau

- Secteur résidentiel urbain
- Secteur résidentiel différé
- Secteur mixte
- Commerce artériel
- Secteur d'emploi
- Secteur d'emploi différé
- Infrastructure publique
- Grand parc, parc riverain et terrain de golf
- Aire de conservation
- Aire de conservation agricole
- Secteur agricole
- Secteur rural

Pontiac

- Rurale résidentielle

Ottawa

- Zone urbaine générale
- Centre polyvalent
- Secteur d'emploi
- Secteur d'entreprises
- Zone écologique naturelle
- Zone de ressources agricoles
- Zone d'emploi et d'équipement collectif
- Ceinture de verdure secteur rural
- Grand espace vert
- Caractéristiques naturelles zone urbaine
- Terres humides d'importance
- Village

Sources : Ville de Gatineau, 2005; Ville d'Ottawa, 2006
et Municipalité de Pontiac, 2007

- Corridor 1 à l'étude (600 m)
- Corridor 2 à l'étude (600 m)
- Zonage agricole provincial
Source : CPTAQ, 2006
- Zone inondable (100 ans)
Sources : Ville de Gatineau, 2005 et RVCA, 2008

INTERPROVINCIAL CROSSINGS
ENVIRONMENTAL
ASSESSMENT



ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE DES
LIAISONS INTERPROVINCIALES

SECTEUR AYLNER - KANATA
148/Pink - Riddell/March/417
**Boulevard des Allumettières -
Riddell/March/417**

Carte 4.1
AFFECTATION DU SOL

0 1000 m

Échelle 1 : 40 000
MTM, zone 9 (NAD83)

ROCHE NCE

Base cartographique : NCE, 2006
Fichier : C4-1_Affectation_corridors1-2_080704.WDR

Juillet 2008

Gatineau

- Secteur résidentiel urbain
- Secteur résidentiel différé
- Secteur mixte
- Commerce artériel
- Secteur d'emploi
- Secteur d'emploi différé
- Infrastructure publique
- Grand parc, parc riverain et terrain de golf
- Aire de conservation
- Aire de conservation agricole
- Secteur agricole
- Secteur rural

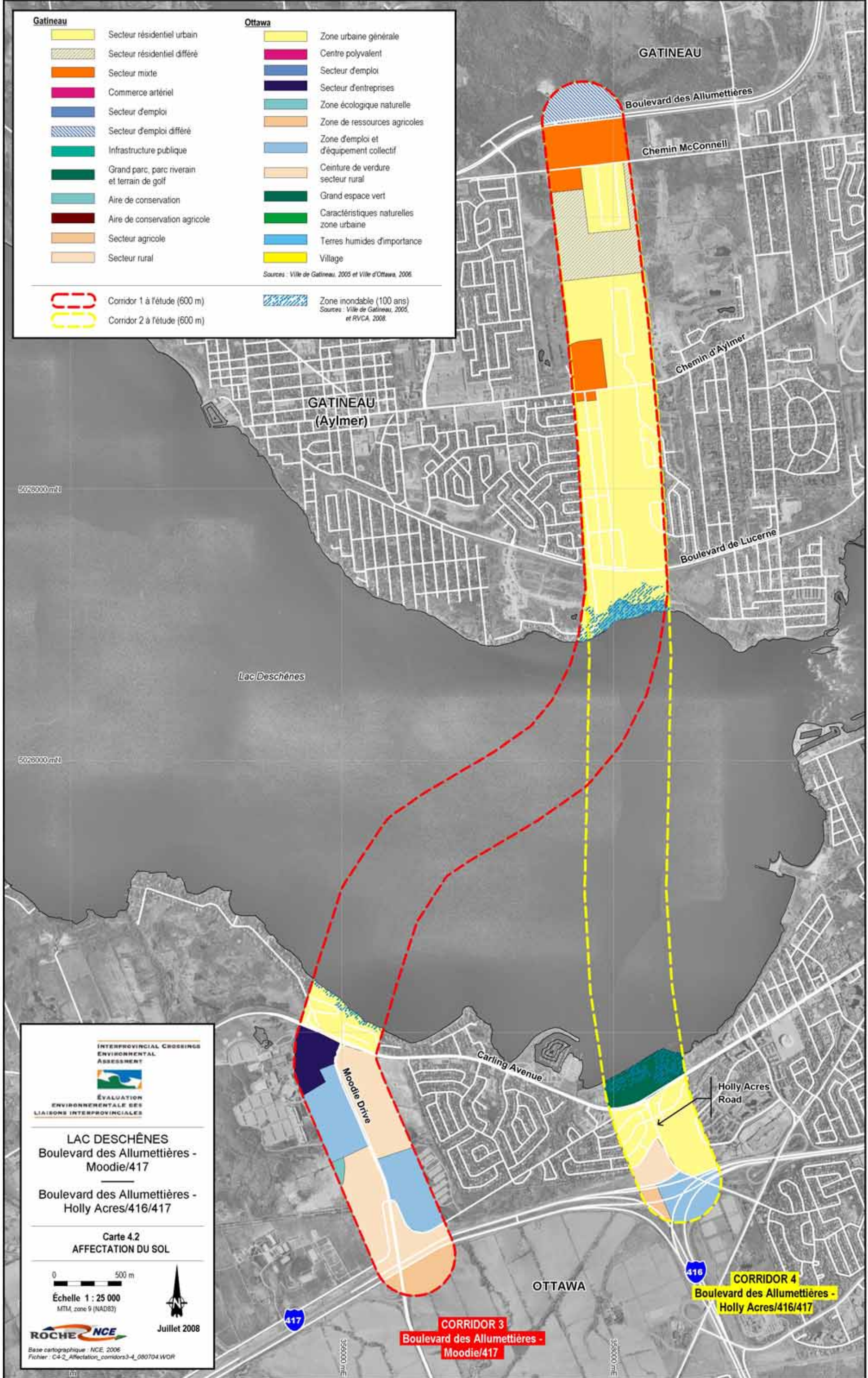
Ottawa

- Zone urbaine générale
- Centre polyvalent
- Secteur d'emploi
- Secteur d'entreprises
- Zone écologique naturelle
- Zone de ressources agricoles
- Zone d'emploi et d'équipement collectif
- Ceinture de verdure secteur rural
- Grand espace vert
- Caractéristiques naturelles zone urbaine
- Terres humides d'importance
- Village

Corridor 1 à l'étude (600 m)
 Corridor 2 à l'étude (600 m)

Zone inondable (100 ans)
Sources : Ville de Gatineau, 2005, et RVCA, 2008.

Sources : Ville de Gatineau, 2005 et Ville d'Ottawa, 2006.



INTERPROVINCIAL CROSSINGS

ENVIRONMENTAL ASSESSMENT

ÉVALUATION

ENVIRONNEMENTALE DES

LIAISONS INTERPROVINCIALES

LAC DESCHÊNES

Boulevard des Allumettières - Moodie/417

Boulevard des Allumettières - Holly Acres/416/417

Carte 4.2

AFFECTATION DU SOL

0

500 m

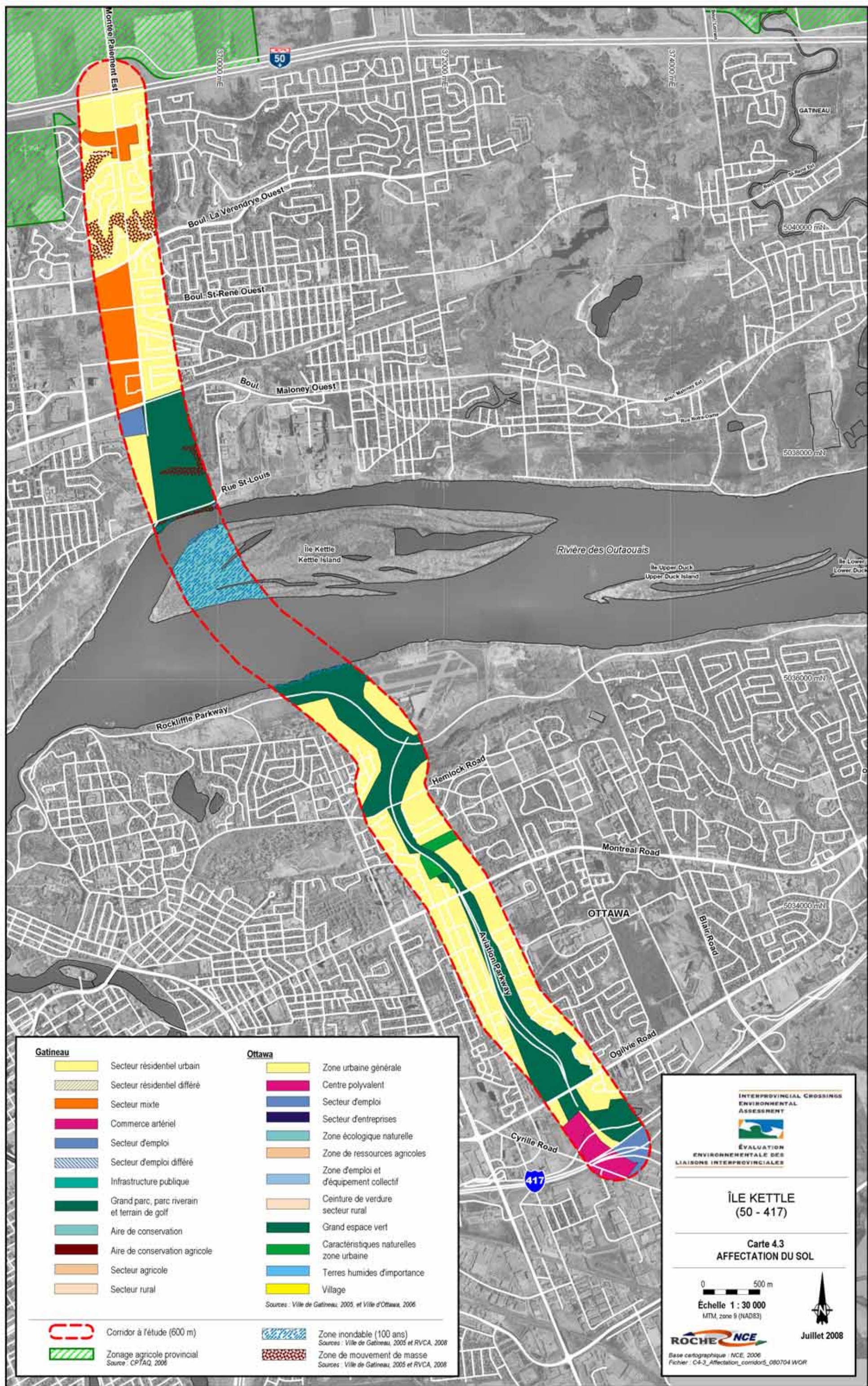
Échelle 1 : 25 000

MTM, zone 9 (NAD83)

Base cartographique : NCE, 2006

Fichier : C4-2_Affectation_corridors3-4_080704.WOR

Juillet 2008



INTERPROVINCIAL CROSSINGS
ENVIRONMENTAL
ASSESSMENT

ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE DES
LIAISONS INTERPROVINCIALES

ÎLE KETTLE
(50 - 417)

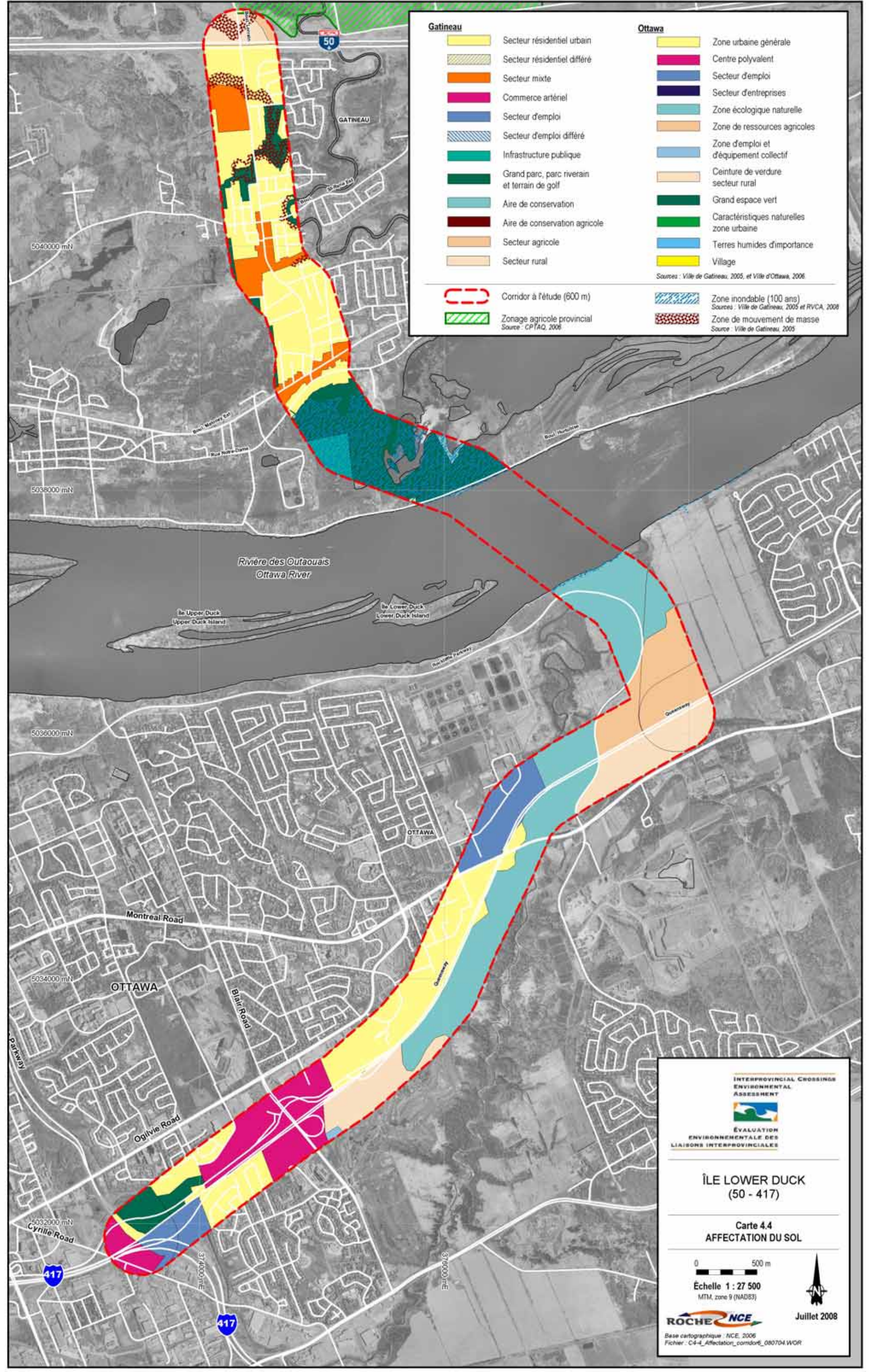
Carte 4.3
AFFECTATION DU SOL

0 500 m
Échelle 1 : 30 000
MTM, zone 9 (NAD83)

ROCHE NCE

Base cartographique : NCE, 2006
Fichier : C4-3_Affectation_corridor5_080704.WOR

Juillet 2008



Gatineau

- Secteur résidentiel urbain
- Secteur résidentiel différé
- Secteur mixte
- Commerce artériel
- Secteur d'emploi
- Secteur d'emploi différé
- Infrastructure publique
- Grand parc, parc riverain et terrain de golf
- Aire de conservation
- Aire de conservation agricole
- Secteur agricole
- Secteur rural



Corridor à l'étude (600 m)



Zonage agricole provincial

Source : CPTAQ, 2006

Ottawa

- Zone urbaine générale
- Centre polyvalent
- Secteur d'emploi
- Secteur d'entreprises
- Zone écologique naturelle
- Zone de ressources agricoles
- Zone d'emploi et d'équipement collectif
- Ceinture de verdure secteur rural
- Grand espace vert
- Caractéristiques naturelles zone urbaine
- Terres humides d'importance
- Village

Sources : Ville de Gatineau, 2005, et Ville d'Ottawa, 2006



Zone inondable (100 ans)

Sources : Ville de Gatineau, 2005 et RVCA, 2008



Zone de mouvement de masse

Source : Ville de Gatineau, 2005

ÎLE LOWER DUCK
(50 - 417)

Carte 4.4
AFFECTATION DU SOL

0 500 m

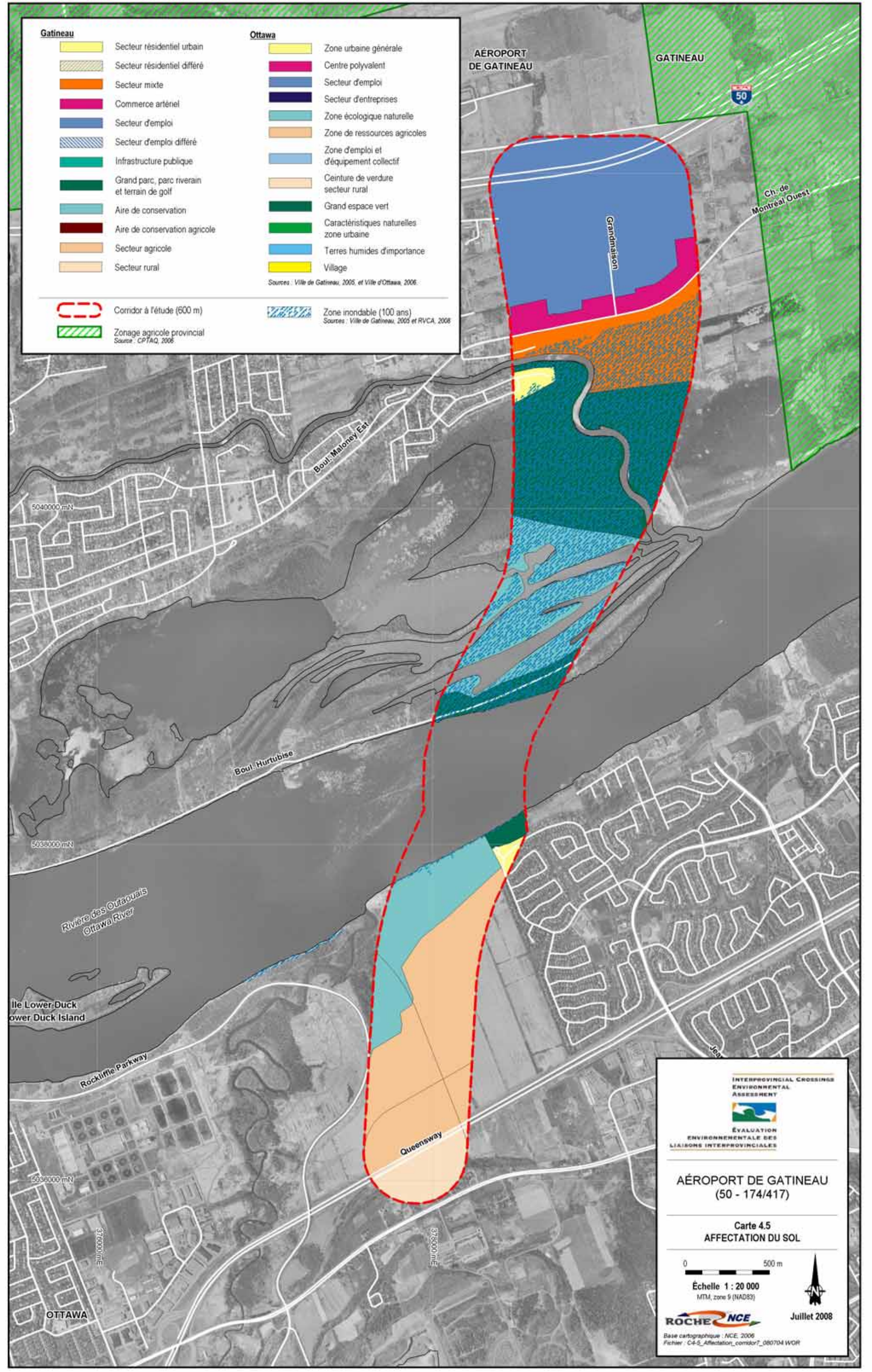
Échelle 1 : 27 500
MTM, zone 9 (NAD83)

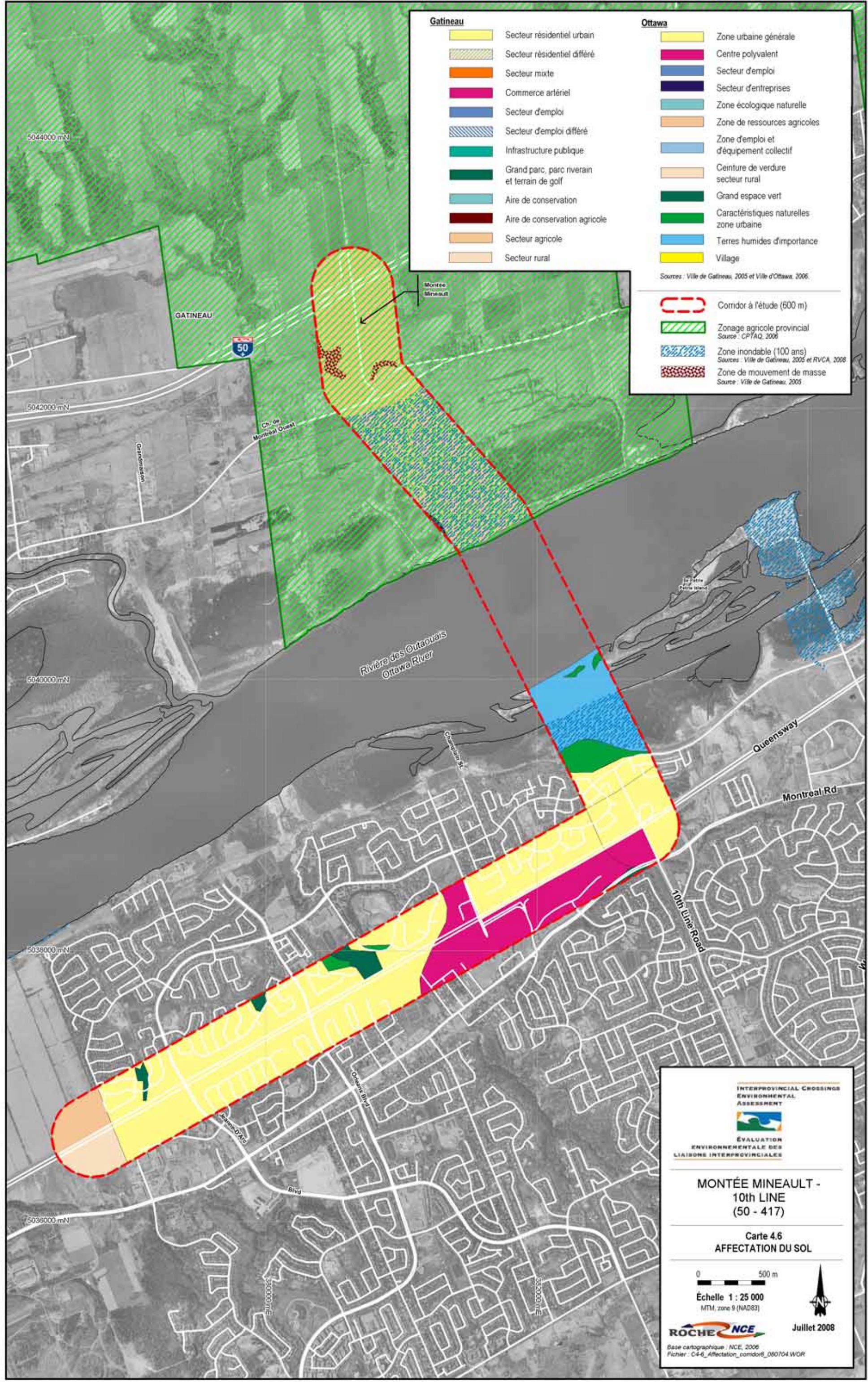
ROCHE NCE

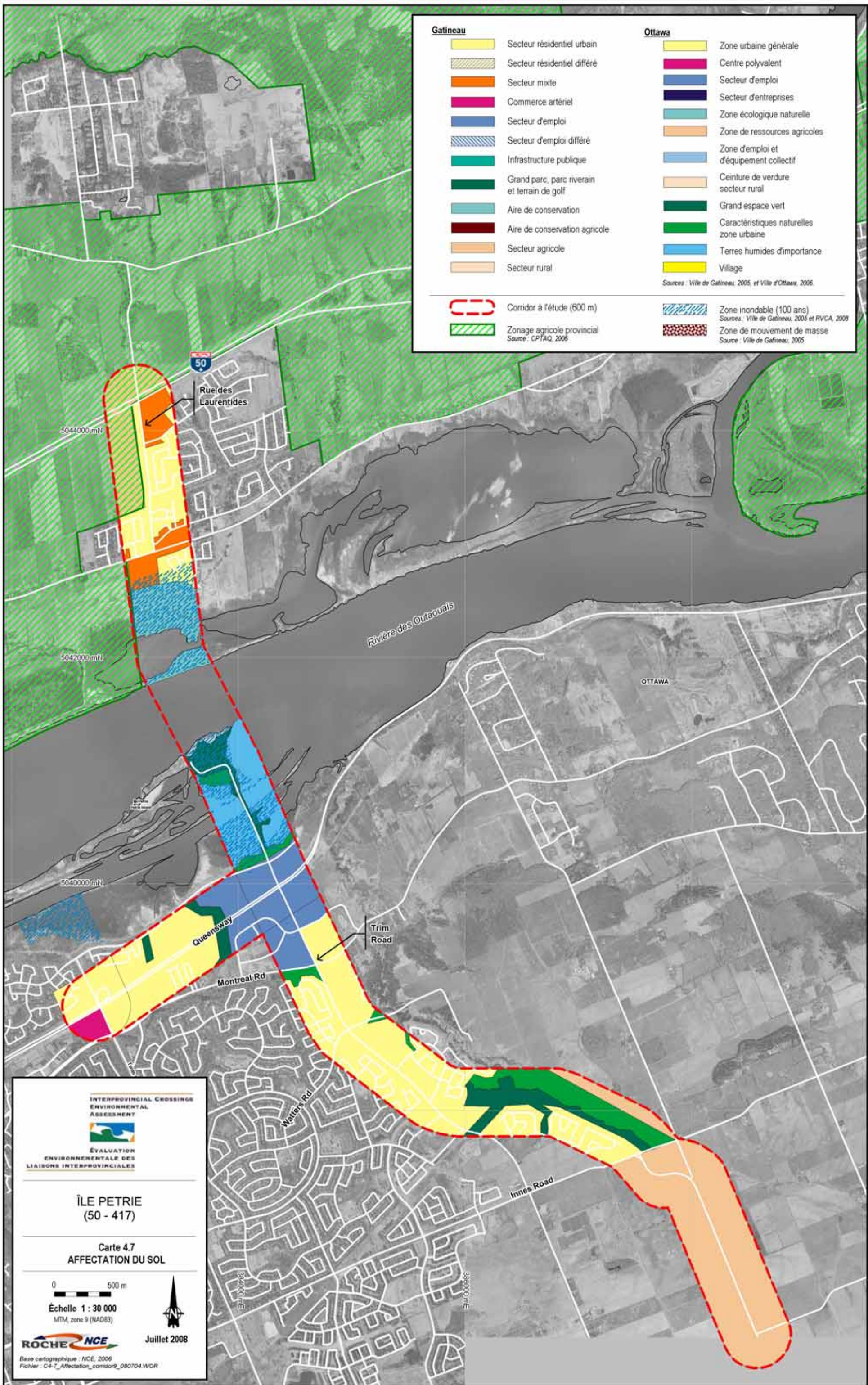
Base cartographique : NCE, 2006
Fichier : C4-4_Affectation_corridor_080704.WOR

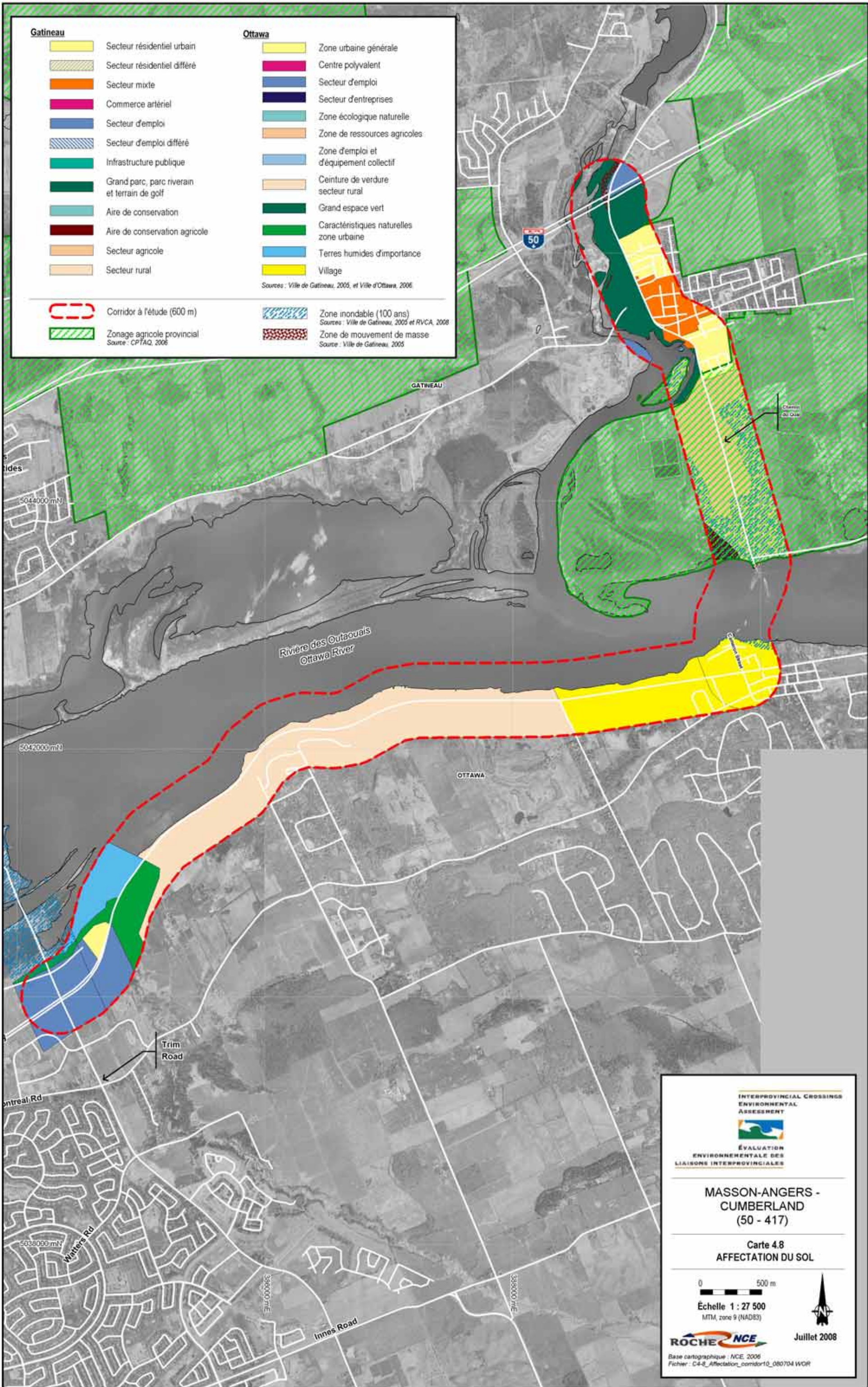


Juillet 2008









INTERPROVINCIAL CROSSINGS
ENVIRONMENTAL
ASSESSMENT

ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE DES
LIAISONS INTERPROVINCIALES

MASSON-ANGERS -
CUMBERLAND
(50 - 417)

Carte 4.8
AFFECTATION DU SOL

0 500 m

Échelle 1 : 27 500
MTM, zone 9 (NAD83)

ROCHE NCE

Base cartographique : NCE, 2006
Fichier : C4-8_Affectation_corridor10_080704 WOR

Juillet 2008